

Différences

mr
ap

NUMÉRO SPÉCIAL N° 129/130

EDITO

TONIFIANT

Près de 70 contributions, 6 mois de préparation, 3 jours de débats vifs, rudes, contradictoires, passionnés, animés par une volonté collective d'aller de l'avant, telles furent les conditions pour permettre au Mouvement de reprendre sa respiration.

Ce congrès a été incontestablement important car nous avons besoin de tout le Mouvement pour démêler ensemble les noeuds contradictoires que l'actualité en France et à l'étranger a serrés durant ces deux dernières années. Il nous fallait rechercher collectivement le fil du cheminement de nos stratégies et de nos moyens pour libérer la France du racisme et d'agir pour un monde plus juste, plus fraternel, où le droit des hommes et des peuples, de tous les peuples, soit respecté.

Avec la force de notre pluralisme, de nos expériences accumulées, sans occulter nos faiblesses, nous avons tenté ensemble de dessiner les contours et le contenu de notre antiracisme. Réalistes, rigoureux, pragmatiques, pédagogiques, concrets, rassembleurs, mais sans concession ni compromis, tels sont les traits du visage de notre antiracisme.

Reste maintenant à chacun d'entre nous à prendre à bras le corps les défis lancés à Saint-Denis pour irriguer ensemble, dans le quotidien, notre antiracisme de "proximité", promouvoir une citoyenneté partagée par tous, active, à charge pour la nouvelle direction de mettre en synergie l'expression d'une volonté collective pour qu'enfin ici et ailleurs l'homme ne soit pas un loup pour l'homme.

C'est un pari, un enjeu beau, noble, difficile, mais ô combien indispensable pour que l'humanisme vrai, l'intelligence et l'intelligible, aient raison de la haine, du mépris et de l'exclusion.

*Mouloud AOUNIT
Secrétaire Général*

Compte-rendu du Congrès du Mrap

Saint-Denis

10-11-12 avril 1992

Contre les exclusions et pour l'égalité des droits

**CONTRE TOUS LES RACISMES
POUR UNE CITOYENNETÉ
PARTAGÉE
POUR L'AMITIÉ
ET LE DROIT DES PEUPLES**

Rapport d'ouverture de Mouloud AOUNIT

Permettez-moi, au nom du Mrap, de saluer les congressistes, nos amis invités, les personnalités qui nous ont fait l'honneur d'être parmi nous aujourd'hui. C'est une joie, un reconfort, de retrouver ici nos compagnons du civisme antiraciste, nos alliés dans le combat quotidien contre la xénophobie.

Ce rapport d'ouverture est une contribution à la réflexion du Mouvement. Il n'a pas la prétention de se substituer au document de synthèse préparé depuis le mois de septembre 91 auquel l'ensemble des instances (Secrétariat, Bureau National, Conseil National, comités locaux) ont apporté l'essentiel de la substance. A la demande du Secrétariat, j'y apporte quelques éléments complémentaires de réflexion, de propositions, dans le souci de le réactualiser eu égard aux derniers événements

survenus en France, en tenant compte des indications précieuses exprimées dans le rapport de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme et des enseignements liés à l'actualité internationale telles les élections en Allemagne et en Italie.

Ce document préparé avant les élections nécessitait d'intégrer les leçons exprimées par le résultat des urnes lors des élections régionales et cantonales.

Comme nous pouvions le craindre, si la France n'est toujours pas un pays raciste, il y a de plus en plus de racistes en France. L'expression politique du racisme, le Front National, est aujourd'hui une réalité politique incontournable. Avec près de 15 % des suffrages recueillis aux élections des 22 et 29 mars, il s'enracine, s'inscrit dans notre réalité politique, devient une réalité durable du paysage politique. Deuxième parti en Ile de France, en Alsace, en Picardie, il multiplie par deux le nombre de ses élus, devance dans la région parisienne le Parti Socialiste, recueille une voix sur trois. Contrairement à certains commentateurs, il nous faut apprécier à sa juste gravité le résultat de ce parti en progression constante qui ne recueillait en 86 que 9,64 % des voix, 11,69 % en 89 et

maintenant 13,9 %. Cette progression dangereuse, constante, doit nous interpeller sur la banalisation de l'expression politique du racisme. Elle doit nous interroger notamment aussi sur l'attitude et la faiblesse des réactions d'une classe médiatico-politique qui tend à accepter de minimiser ce mouvement. Comme un malheur n'arrive jamais seul, la Cndh, par son rapport remis le 30 mars au Premier Ministre, et auquel le Mrap a largement contribué, confirme la tendance exprimée lors de ses deux précédents rapports qui met en relief une constante: un pourrissement des consciences. En effet, la photographie de ces 360 pages suscite l'inquiétude quant à la constante banalisation du développement du racisme comme donnée structurelle de la vie sociale, économique, politique française qui ronge notre société. Selon ce rapport, 41 % des Français n'hésitent pas à se proclamer plutôt ou un peu racistes. Un Français sur deux, soit 49 %, des personnes interrogées, exprime ouvertement son antipathie à l'égard des Maghrébins. Parallèlement, 40 % expriment de leur côté une antipathie à l'égard des Français d'origine maghrébine. Comme un racisme ne va jamais seul, au fil de ce rapport, les Juifs, les Tsiganes et Gens du Voyage ne sont pas épargnés.

Autre symptôme de la fièvre xénophobe: l'empoisonnement de l'opinion publique. 70 % estiment que les Maghrébins sont trop nombreux; 60 % estiment plus généralement que les travailleurs immigrés sont une charge pour l'économie française. Enfin, les agressions et menaces racistes, si elles touchent principalement les Maghrébins, (251 menaces en 91 contre 198 en 90 recensées...), n'épargnent pas les personnes d'origine juive: les actions antisémites ont doublé: 40 en 91 contre 20 en 90.

Xénophobie populaire, développement du racisme ordinaire, banalisation dans les têtes et dans les faits de cette gangrène de l'esprit: devant cette réalité terrible, notre Mouvement se doit, durant ces 3 jours, de réfléchir sur les moyens, les méthodes, les stratégies, les campagnes, les actions nécessaires pour endiguer la progression des racismes et de l'intolérance.

L'extrémisme religieux: un phénomène qui se répand au nord et au sud

Le Front National est aujourd'hui le plus puissant parti d'extrême-droite en Europe. Mais l'apparition des droites radicales n'est pas une réalité exclusivement française. Le mal gagne toute l'Europe. A Vienne, à Anvers, à Bruxelles, à La Nouvelle-Orléans, à Amsterdam, en Allemagne, en Italie, l'extrême-droite progresse, sort spectaculairement de la marginalité. Partout, elle tisse sa toile, enraine ses idées, dessine son nou-

vel ordre brun autour de concepts néo-nationalistes portés par l'exclusion socio-économique. Partout, l'immigration, les demandeurs d'asile, lui servent de prétexte. Malgré le poids de l'Histoire, l'idéologie néo-nazie est de nouveau prônée ouvertement. Des comportements fascistes soutenus, applaudis, par de larges pans de la population et notamment en Allemagne, nous montrent un spectacle affligeant, terrible. Partout et notamment dans les pays de l'Est l'aspiration à la démocratie, à la liberté, s'accompagne du retour aux vieux démons (et ce, malgré l'indignation de ceux qui n'ont pas la mémoire courte). La crise économique perdure et la crise remet en question les valeurs républicaines. Les angoisses et les colères légitimes sont facilement dévoyées vers des impasses nationalistes.

L'apparition d'une nouvelle grande peur, celle de l'invasion de l'Europe et de la France, contre laquelle il faudrait se protéger sert aussi incontestablement d'engrais à cette montée des périls.

Au Nord, l'intégrisme politique progresse tandis que le Sud n'est pas non plus épargné: sous des formes différentes, l'expression de l'intégrisme religieux au Sud rejoint l'intégrisme politique du Nord. Les mêmes causes produisent les mêmes effets. L'intégrisme religieux s'enracine dans une même logique, une même réalité économique, croît sur les mêmes fractures, les mêmes abandons, les mêmes exclusions. L'exemple algérien, qui nous préoccupe légitimement, illustre ce propos. L'intégrisme islamiste apparaît plus bruyant que les autres, mais il existe dans toutes les confessions.

Sans vouloir réaliser un amalgame hâtif de tous ces phénomènes, on doit rechercher sa signification d'ensemble. Il est évident qu'ils ont, pour le moins, une interconnexion.

Cadre, cause et environnement du combat antiraciste

Rappeler ces faits, c'est souligner l'importance de l'enjeu de notre congrès. Cependant, cette partie visible de l'iceberg ne doit pas nous faire oublier sa partie submergée. Notre combat ne peut occulter les causes profondes de ces bouleversements au rang desquels le désordre économique qui favorise les affrontements ethniques, les fanatismes religieux, les idéologies d'extrême-droite. Le sous-développement des pays les moins avancés s'aggrave. Le fossé se creuse encore un peu plus entre le Nord et le Sud. Des peuples entiers sont plongés dans la misère la plus extrême. L'Afrique, prise dans la spirale de la faim, pillée de ses richesses tant matérielles qu'humaines, continue avec tous les pays pauvres à financer les déficits budgétaires des riches, entre autres des USA.

Le 500^{ème} anniversaire de 1492, que l'on présente scandaleusement comme celui d'une rencontre des cultures, doit être, pour nous, l'occasion de montrer le rapport entre le développement des uns et le sous-développement des autres.

Dans les pays considérés comme riches, les inégalités sont de plus en plus cruelles. La situation des pauvres et en particulier de la population de couleur aux USA est, dans de larges poches du pays, catastrophique à tous points de vue. Aux USA, en Europe, en France, le chômage provoque des réactions de repli sécuritaire et favorise les idéologies de la discrimination ethnique.

L'objectif du Mrap n'est évidemment pas de résoudre tous ces problèmes, mais il ne lui est pas possible de les ignorer car c'est par rapport à eux que la lutte contre le racisme doit se déterminer dans ses dimensions nouvelles. Nous savons que la lutte sera difficile, longue, mais nous savons aussi que nous ne serons pas seuls car la lutte contre le racisme s'inscrit dans l'ensemble des combats pour un véritable développement économique, social, démocratique, pour un renouveau des valeurs d'équité, de partage, de solidarité universelle.

Où en est le monde aujourd'hui?

Notre but n'est pas d'étudier tout ce qui agite la planète, mais d'analyser les principaux problèmes ayant des répercussions sur le racisme en France.

Des prolongements nouveaux à des problèmes anciens

Depuis notre dernier congrès, des acquis positifs ont été enregistrés dans la lutte contre l'apartheid; la Namibie est devenue indépendante. Nelson Mandela a été libéré et l'Anc autorisée. Cependant, alors que les USA et l'Europe lèvent partiellement les sanctions économiques, la question de fond (un homme = une voix) n'est pas encore réglée. Le gouvernement sud-africain utilise et aggrave des rivalités existant entre les noirs sud-africains pour faire croire que la démocratie, c'est le chaos et que lui seul peut assurer la paix civile. Il convient de ne pas tomber dans ce piège.

Le referendum a dit oui à De Klerk, selon les vœux de la classe dirigeante et du patronat; mais ceux-ci ont par là obtenu déjà l'essentiel de ce qu'ils veulent, à savoir la levée des sanctions économiques. Rien donc ne nous garantit que les promesses seront tenues, en tout cas tenues rapidement. Aucun retournement de situation n'est à exclure a priori.

La situation au Proche-Orient est devenue plus explosive, la guerre du Golfe (qui a causé au moins 175000 morts) n'a réglé aucun problème, à part la libération du Koweït, le régime sanglant de S. Hussein se

perpétue, les minorités chi'ites, kurdes, sont opprimées, l'embargo occidental fait des milliers de victimes en particulier femmes et enfants irakiens.

Le Koweït demeure toujours un État féodal, l'aspiration légitime du peuple kurde à être reconnu lui est refusée tant par les pays concernés que par la communauté internationale.

Cette guerre que chacun s'accorde à reconnaître aujourd'hui comme "politico-économique" a laissé en France, notamment pour la jeunesse, de profondes séquelles, l'opinion publique ayant, dans sa majorité, approuvé l'intervention militaire conduite par les U.S.A. L'Intifada, révolte de la jeunesse palestinienne opprimée et bafouée, reste l'arme essentielle contre un gouvernement israélien qui se refuse à tenir compte des aspirations du peuple palestinien à une terre et à un Etat indépendant.

Le gouvernement d'Israël intensifie à marche forcée l'implantation de colonies dans les territoires occupés dans le but de créer un processus d'annexion irréversible.

La Conférence de Paix piétine et les représentants israéliens multiplient les prétextes afin de faire reculer l'échéance d'une vraie négociation pour une paix juste et durable et la création d'un Etat palestinien, qui garantisse la sécurité de l'Etat israélien.

Ni le courageux mouvement progressiste d'Israël, ni les pressions de l'opinion publique et de la diplomatie occidentale ne sont suffisamment importantes pour infléchir l'attitude du gouvernement israélien qui multiplie les entraves à une négociation véritable. Le problème palestinien n'a pas avancé d'un pas vers la solution pacifique.

Le Mrap en appelle à la raison pour que l'émergence des valeurs universelles se concrétisent par la reconnaissance mutuelle de ces deux peuples.

Le déséquilibre économique entre les pays pauvres et les pays riches, loin de se résorber, a été aggravé par les guerres, les "profiteurs" (intérieurs et extérieurs), le désengagement des pays de l'Est. Ce déséquilibre affame et exaspère les habitants des pays pauvres, les pousse à chercher ailleurs une solution à leur misère et nous rappelle qu'avant de parler d'immigration, il faut parler d'émigration, c'est-à-dire de déracinement et de paupérisation.

De nouveaux problèmes ont surgi

Les tensions inter-ethniques allant jusqu'à la guerre ouverte se sont encore aggravées en Yougoslavie, dans la CEI et ailleurs. Les résultats des élections en Allemagne, Italie, les mouvements xénophobes un peu partout... font que se pose une question qui n'est nullement spéculative: comment articuler ensemble racisme, xénophobie, tensions ethniques séculaires qui renaissent, réveil du

Causes et facteurs du développement du racisme en France

En France, le Mrap et ses militants ont été longtemps seuls à insister sur le rapport étroit et chronique entre le développement du racisme comme thème politique et les conditions sociales, économiques de la crise. Cependant, après la photographie de l'introduction décrite préalablement, nous devons, pour la situation française, radiographier les facteurs, les vecteurs qui ont permis l'émergence du développement et la banalisation du racisme.

Néanmoins si l'opinion, donc la société française, est contaminée avec une gravité jamais atteinte, on ne peut faire l'économie objective d'éclairer sur les vecteurs porteurs de ces développements ainsi que sur les facteurs responsables de cette situation.

L'extrême-droite se nourrit de la détresse sociale, économique, culturelle, des inégalités. L'histoire a su montrer tragiquement à quel point il est plus aisé de manipuler une population fragilisée, déstabilisée dans un monde incertain.

Mais comment ne pas souligner d'abord les responsabilités d'une certaine classe politique acceptant de se laisser piéger volontairement ou involontairement par un discours sécuritaire et de situer la question de l'immigration au centre de gravité de la vie politique française, comme un leitmotiv obsessionnel, la rendant toujours plus coupable de tous les maux.

Le racisme idéologique: de pseudo-idéologues, qui ne sont pas tous d'extrême-droite, tentent de réhabiliter le concept de race; le négationnisme s'attaque à la mémoire de la Shoah et l'antisémitisme s'affiche désormais ouvertement.

Par ailleurs, la focalisation médiatico-politique autour des thèmes du terrorisme, ou des clandestins ou des délinquants, le développement du jargon national-populiste "seuil de tolérance", "charters" "odeurs", "invasion", les concessions de tous ceux pour qui l'extrême-droite poserait de vraies questions ont joué comme autant de renoncements, conférant aux yeux de certains une légitimité aux thèses du Front National.

Il faut d'urgence nous interroger sur ces dangereux mécanismes politiques qui échappent aujourd'hui pour une part à leurs initiateurs. La droite classique de l'Udf au Rpr, dans l'espoir d'une reconquête politique, n'a hélas pas hésité à reprendre à son compte certains thèmes du Front National. D'autres, au sein d'une gauche visiblement plus soucieuse de se maintenir au pouvoir que d'affirmer et de mettre en œuvre des valeurs et une politique conforme aux espérances de ceux qui l'avaient élue, ont cru naïvement à l'efficacité de l'effet-repoussoir de Le Pen pour jouer les divisions à droite.

Puis, a surgi aussi le maladroite tract du Pcf intitulé "Oui, il y a un problème de l'immigration"...

Le gouvernement et la majorité qui le soutient condamnent le F.N., mais en même temps prennent des mesures que l'ensemble du mouvement antiraciste ne peut que condamner. Cette incohérence trouble et désoriente l'opinion publique, pourtant encore majoritairement hostile aux thèses de l'extrême-droite.

Ce trouble est sensible chez beaucoup de nos amis membres ou sympathisants du P.S. et c'est une gêne réelle dans le développement de l'action. Les membres et sympathisants du Pcf n'échappent pas non plus au trouble général. A l'égard de tous, et en particulier de nos amis et alliés de toujours, nous devons conserver le droit et le devoir de critique des formulations ou des actes. La lutte antiraciste, plus que jamais, a besoin de clarté.

Le Front National se nourrit des démissions et des reniements. Il grandit proportionnellement à l'absence de débats sérieux sur les racines de la crise économique supportée de façon de plus en plus inégalitaire par une partie de la population qu'elle soit française ou immigrée, à l'absence de perspectives politiques, de projets de société fondés sur les valeurs républicaines. Le racisme s'alimente aussi des concessions quant au statut des immigrés que les uns ou les autres acceptent plus ou moins pour des considérations strictement électoralistes.

Comment le discours ambiant qui met en exergue les devoirs des immigrés au détriment des droits de tous dans la République ne légitimerait-il pas les dérapages de plus en plus dangereux ?

Le maintien d'une situation d'infra-droit et notamment l'absence de droits civiques des immigrés résidant régulièrement en France les enferme dans une immigritude, source de toutes les discriminations possibles.

Quant aux médias, lourde est aussi leur responsabilité. 70 % des citoyens interrogés par sondages estiment qu'ils ont une responsabilité importante dans la promotion du Front National. Les médias sans doute reflètent d'abord la réalité de la société et doivent jouer leur rôle d'information, mais précisément qu'est-ce qu'informe ? informer complètement. Les logiques d'Audimat, les règles de commercialisation du produit du Front National sont-elles déontologiquement compatibles avec l'information la plus complète ? Citer en permanence les discours du Front National sans rappeler ni ses propositions en matière de citoyenneté ou d'ultra-libéralisme économique ni notre propre histoire n'est-ce pas finalement servir de porte-voix à grande échelle à ses thèses discriminatoires ?

Probablement, la définition d'une véritable

citoyenneté est-elle prioritairement nécessaire et un débat sur la citoyenneté serait apparu plus efficace que sur "l'intégration" déjà réalisée par une majorité d'immigrés. Un véritable travail sur l'intégration supposerait de la comprendre dans son sens le plus large: combien de Français ne partagent-ils pas les mêmes conditions de vie quotidienne que les familles immigrées ?

Le concept d'intégration, tel qu'il est présenté, est ambigu. En effet, parler d'intégration des immigrés, c'est présenter une réalité hétérogène comme un bloc. Le vrai problème, c'est d'abord, nous semble-t-il, la crise des facteurs traditionnels d'intégration des immigrés et des Français, au premier rang desquels l'emploi et le logement. Enfin, l'intégration ne se décrète pas, elle se vit. Elle est le résultat d'un processus complexe, l'aboutissement d'une insertion sociale, économique, réussie. Enfin, elle ne peut se faire que par la réciprocité et notamment l'acceptation de l'autre par la société d'accueil.

Comment ne pas souligner aussi des facteurs plus profonds et qui contribuent à déstabiliser et à insécuriser l'immigration ? Cette réalité est liée aussi à ce triste constat : absence réelle et totale d'une politique cohérente en matière d'immigration sur ces 20 dernières années et, dans la dernière période, malgré les volontés affichées, politique gouvernementale privilégiant massivement le volet répressif sécuritaire au détriment d'une véritable promotion de citoyenneté pleine, entière et partagée par tous.

Enfin, on ne peut faire l'impasse sur les conséquences de l'amplification du racisme en France développée par la guerre du Golfe. Le Mrap, avec d'autres, a joué un rôle de prévention au dérapage durant cette période, a tenté d'épargner les dérives et les exploitations racistes de cette guerre. Mais comment, au-delà de cette action conjoncturelle, ne pas redire ici, au risque de heurter, que cet événement, pour paraphraser M. Chevènement, fut, comme nous l'avons dit, une "méga ratonnade". Oui, raciste, car elle a chosifié un peuple et un dictateur faisant du peuple et de son bourreau une entité indissociable. Racisme aussi car elle a classifié les hommes, les peuples, les bons d'un côté, les mauvais de l'autre. Racisme enfin car nous savons trop quels ont été les effets dévastateurs du plan Vigipirat tant à l'égard des contrôles au faciès des jeunes issus de l'immigration, des immigrés que des étudiants irakiens.

30 ans après la "guerre d'Algérie" qu'on nomme encore dans certains manuels scolaires "événements d'Algérie", force est de constater que dans la persistance affichée, proclamée du racisme anti-maghrébin et plus particulièrement anti-algérien, le passé non assumé, le non-dit, sont des éléments consti-

tutifs de la persistance de la xénophobie. Faut-il souligner ici qu'il est à l'honneur du Mrap et du Mouvement des Droits Civiques d'avoir depuis 2 ans mené un combat opiniâtre contre cette mémoire mutilée et levé le voile du silence, sans haine ni revanche autour du 17 octobre ?

Où en est la lutte contre le racisme ?

L'antiracisme est-il à la hauteur de la situation ? Malgré des aspects positifs, la lutte n'est pas suffisante. Il ne suffit pas d'être contre le racisme pour contribuer efficacement à sa disparition. Des aspects positifs et négatifs ont balisé le combat antiraciste dans cette dernière période.

Les aspects positifs de notre action

Le Mrap, tel qu'il existe, est un précieux outil contre le racisme. Nos comités locaux organisent des fêtes interculturelles, des débats, ils interviennent quotidiennement avec les partenaires économiques, sociaux, culturels, dans les quartiers, apportent un soutien précieux aux enseignants dans le cadre de projets d'action éducative, aident concrètement les victimes de discriminations raciales et organisent la mobilisation pour transformer ces actes d'exclusion en actes de solidarité, animent et mobilisent des collectifs de défense des droits de l'homme.

Au niveau national, le Mrap formule des propositions, des analyses, alerte les pouvoirs publics, informe sur les droits, se mobilise contre les injustices institutionnelles. Il est souvent le moteur de manifestations et d'actions nationales. Cependant, il n'a pas le monopole de la lutte contre le racisme. D'autres associations poursuivent les mêmes buts. D'autres ont des buts plus larges ou plus spécifiques. De nombreuses associations issues de l'immigration ou représentant des étrangers résidant en France ont vu le jour et sont actives. Des intellectuels qui, malheureusement, se situent souvent en marge des associations, quand ils ne sont pas contre elles, agissent aussi, par leurs écrits, leurs réflexions. Il ne faut pas ignorer le potentiel de mobilisation existant chez les jeunes issus ou non de l'immigration qui supportent de moins en moins souvent de façon anarchique et désespérée les exclusions dont ils sont victimes.

Les mouvements antiracistes ont aussi contribué à souligner l'aspect positif des différences et à redéfinir la notion de laïcité. Tous les usages, certes, ne sont pas respectables et les intégristes essaient ici ou là d'imposer des pratiques qui nourrissent l'exclusion. Il faut cependant réaffirmer que la laïcité ne consiste pas à refuser les religions ou à s'y opposer, mais de permettre à chacun de pratiquer la religion de son choix

ou de ne pas en pratiquer, de donner à chacun la possibilité d'affirmer ses choix en respectant ceux des autres, à tirer le meilleur parti de cette diversité.

Les aspects négatifs

Ne dissimulons pas nos propres difficultés structurelles. Le développement du Mouvement n'est pas toujours à la hauteur des nécessités -notamment au niveau financier- de l'expression publique de nos idées. Nos actions n'ont pas toujours l'efficacité souhaitée. Souvent, les comités se sentent désemparés parfois isolés. La composition sociologique de notre Mouvement ne recouvre pas suffisamment la réalité sociale. Cependant, nous pensons que la lutte contre le racisme n'est pas toujours à la hauteur pour trois raisons primordiales.

Les pouvoirs publics, les partis, les syndicats participent encore trop peu à la lutte contre le racisme, se désengagent parfois du terrain quotidien sur lequel se développe le repli sur soi. Cela reflète, nous semble-t-il, une incapacité à trouver et à appliquer des remèdes durables aux problèmes de société dont les immigrés sont soit les révélateurs, soit les victimes. Les médias ont une responsabilité, nous l'avons dit, dans la montée et l'image de respectabilité du Fn. Ils présentent de façon maladroite, partielle et partielle, le combat du Mrap avec un ostracisme difficilement compréhensible et acceptable. A titre d'exemple, malgré notre action quotidienne, nos mobilisations, nos analyses, nos propositions, malgré des interventions auprès des plus hautes autorités chargées de la communication (CSA) pas une chaîne de TV ni publique ni privée n'a autorisé et permis sur ces deux dernières années une véritable expression de nos idées. C'est un déficit démocratique incontestable.

Force est de constater qu'au-delà de l'intérêt lié aux joutes démagogiques complaisamment exploitées par des médias en mal de sensationnel, l'antiracisme médiatisé se calque sur le modèle consensuel.

Nous pouvons porter aussi une critique objective : celle de l'échec voire de la faillite d'un certain type de lutte antiraciste. L'antiracisme culpabilisateur, l'antiracisme spectacle, humaniste, moralisateur, s'il a pu avoir dans l'histoire de l'action antiraciste ses heures de gloire, est aujourd'hui obsolète.

Par ailleurs, un certain antiracisme galvaudé a fait perdre de sa force à notre combat. Beaucoup ne comprennent pas les raisons de la variété des associations antiracistes. A cet effet, deux remarques s'imposent : d'une part, effectivement, la France, contrairement aux différents pays européens, a, par son histoire, la chance et le privilège d'avoir plusieurs organisations antiracistes représentatives à l'échelle nationale. C'est une chance et un bien précieux. C'est aussi l'expression

de la vitalité d'une démocratie qui commande le pluralisme, la diversité. Il est vrai cependant que si la lutte contre le racisme est notre dénominateur commun, les conditions, les stratégies, les logiques qui animent les uns et les autres, les diversités des analyses sur les causes, les moyens, et les solutions proposées divergent. C'est l'identité de chacun mais aujourd'hui, la question qui se pose est: comment mutualiser, faire converger les potentialités de chacune des organisations dans le respect des spécificités de chacune et de son identité ? Il est indispensable que s'ouvrent des espaces de coopération plus étroits sur la base de vrais contenus et d'actions concrètes. C'est cette voie nouvelle qui a été ouverte dans la dernière période. C'est dans cet esprit que s'est organisée la manifestation du 25 janvier. C'est dans ce sens que nous sommes disponibles et disposés à faire les pas nécessaires susceptibles de créer les conditions d'une vaste mobilisation de toutes les forces attachées aux droits de l'homme, à la démocratie et à la lutte contre le racisme. C'est dans cet esprit que se prépare aujourd'hui un grand rassemblement unitaire de la région parisienne qui se tiendra le 1^{er} Mai.

Que faut-il faire maintenant ?

Sans présager des réponses qui seront apportées à la question centrale de notre congrès, à quelles conditions un mouvement comme le Mrap, indépendamment, politique, pluraliste, peut-il réaliser efficacement ses objectifs ? Je voudrais, pour ma part, soumettre aux congressistes quelques défis que nous serons amenés à relever.

Le racisme n'est pas une fatalité. Aujourd'hui, tout n'est pas à refaire, tout reste à faire. Notre objectif idéal est de faire disparaître le racisme, mais notre combat, pour les années à venir, doit s'inscrire dans une stratégie offensive susceptible de renverser la prolifération de la xénophobie, de la méfiance, du rejet de l'autre et engager une reconquête civique autour des valeurs républicaines.

Lutter contre le racisme c'est d'abord agir pour supprimer ce qui divise. Agir contre les leviers qui encouragent et banalisent ce délit. Ce n'est pas avec des exclus qu'on fabriquera l'avenir. C'est sur le terrain des exclusions et des valeurs que doit s'articuler notre future stratégie. Agir contre les exclusions, les inégalités qui jettent dans le même désarroi Français et immigrés est une priorité absolue car c'est sur le développement de ces inégalités, de la marginalité, que grandissent les négations des valeurs de justice, de fraternité, de liberté, d'égalité.

L'angélisme ne suffit plus. L'antiracisme doit changer de visage. A l'antiracisme de bonne conscience, d'indignation, doit se sub-

stituer un antiracisme de proximité, un antiracisme concret porté par un humanisme généreux, lucide et militant.

C'est sur le terrain de toutes les discriminations que se jouera le devenir de notre combat. C'est par des pratiques citoyennes, participatives, que nous pourrions porter et développer une modernité de comportements. C'est en agissant sur les difficultés quotidiennes, par la mobilisation et le développement de micro-solidarité vécue que nous pourrions transformer les rapports entre les individus quelles que soient leur nationalité d'origine, leurs croyances, leurs cultures communautaires et leur origine ethnique.

Deuxième axe : l'urgence d'un travail sur les mentalités. Il est vital de dédramatiser le fait "immigré", dire la vérité sur ce qu'il est, ce qu'il vit et ce qu'il apporte, faire admettre et reconnaître, par un travail opiniâtre et pédagogique, une réalité de la société française: la France a été, est et sera un pays dont le peuple, son histoire, sa civilisation, son identité ne sont que des éléments en fusion enrichis par l'apport de ces hommes et de ces femmes venus d'ailleurs.

Débanaliser les idées du Fn, c'est aller aussi vers ceux qui se trompent parce qu'on les a trompés, sans les culpabiliser, expliquer, convaincre de la dangerosité dont est porteur le projet de société du Fn, l'absence, l'impasse, que représentent ses solutions pour les plus démunis.

Eclairer, guider les consciences pour renverser l'infamale logique du "trop" : trop d'immigrés, trop d'Arabes, trop de Noirs pour mettre en exergue et en relief cette perversion de l'esprit qu'est la négation de l'humanité et dégager le problème fondamental : celui du "pas assez de": pas assez de logements, pas assez d'emplois, pas assez de moyens pour l'école, pas assez de mieux vivre ensemble, pas assez de vérité, de convivialité, d'humanité.

Etre une force de pression et de mobilisation pour qu'un vide soit comblé: celui de l'absence d'un véritable projet de société fondé sur les valeurs républicaines d'égalité, de justice, de fraternité pour tous. Un projet porteur d'actes et de moyens permettant de redonner confiance à ces exclus de vie et leur permettre de recouvrer dignité et donner un sens à leur existence.

En un mot, promouvoir une citoyenneté pleine, entière et partagée.

Enfin, il est urgent de nous mobiliser pour mettre un terme aux bavures institutionnelles et notamment imposer le droit à une justice égale, le droit au séjour, à vivre en famille pour tous, faire disparaître les situations d'infra-droit porteuses de discriminations, par l'accès à tous les immigrés résidant en France aux droits civiques, et notamment le droit de vote, car il ne peut y avoir d'égalité

sans égalité des droits. L'intégration n'a de sens que si elle intègre dans nos lois les droits économiques, sociaux, culturels, culturels et civiques pour tous.

En un mot, c'est un antiracisme de contenu, un antiracisme offensif, pédagogique, de terrain, partenaire à part entière des institutions que nous devons aujourd'hui bâtir.

Comment faire ?

Cela nécessite méthode et moyens.

Les méthodes : partant de l'idée qu'un Mouvement comme le nôtre ne peut pas tout faire, on pense généralement qu'il faut choisir des priorités, mais là aussi, les priorités (qui ne s'excluent pas forcément) ne sont pas les mêmes pour tous. A quoi faut-il donner la priorité ?

A l'union ? Il faudrait ne pas se contenter de l'appeler de ses vœux, mais faire des propositions (ce serait le rôle de notre direction) pour arriver, sur des bases idéologiques claires et dans le respect de la diversité, à une convergence de toutes les forces qui s'opposent au racisme.

A La médiatisation de notre lutte ? Il faudrait faire plus de documents, mieux les populariser, amener les médias à s'intéresser à nous, développer nos ressources audiovisuelles.

A l'action sur le terrain ? Il faudrait renforcer les comités locaux, leur donner les moyens de fonctionner efficacement, mieux former les militants, concevoir les instances nationales comme des outils de coordination.

A l'éducation ? C'est par elle que passe forcément la formation du citoyen, de l'homme agissant, comprenant le monde, participant à son évolution. C'est dès la très petite enfance que doit commencer l'éducation aux droits de l'homme, au respect de l'autre, non de façon désincarnée, mais à travers la vie même de l'institution, l'école mettant en pratique ces idéaux : les droits de l'homme ne s'apprennent pas d'abord, prioritairement ils se vivent, le concept n'en acquérant alors que plus de force.

Mais, justement, l'école ne vit-elle pas, elle aussi, à l'heure des exclusions, des laissés-pour-compte, des inégalités ? Qu'est-ce qu'une volonté affichée de progrès et de démocratisation face au manque criant en moyens et en formation ?

Le combat est, ici, double : quantitatif pour les moyens, qualitatif quant aux contenus.

Aux jeunes ? Il faudrait les amener à participer à la lutte contre le racisme, à concrétiser leurs généreuses aspirations, à exprimer leurs capacités inventives.

Aux immigrés ? Il faudrait aider les principales victimes du racisme à s'organiser et à s'engager dans une lutte structurée et positive, en collaboration avec les forces antiracistes de ce pays.

A la réflexion ? Il faudrait développer les commissions, les approches théoriques, les colloques, les rencontres entre le monde militant et l'univers de la recherche scientifique, de la pensée critique.

A des activités de formation, ouvertes à des publics déterminés comme les enseignants, les travailleurs sociaux, les élus, les employés municipaux, etc.

Les moyens : il est évident que ces moyens seront différents selon les priorités que l'on se donne ; cependant, deux idées apparaissent souvent :

Il faudrait améliorer nos finances, obtenir plus de subventions, ajuster nos actions, faire des économies, trouver des ressources nouvelles (lesquelles et comment ?)

Nous devons aussi regarder, adapter, ajuster nos structures pour leur permettre de renforcer qualitativement et quantitativement notre Mouvement.

Il faudrait également trouver des solutions pour la gestion du personnel permanent, l'articulation de Différences avec le Mouvement, le fonctionnement de Mrap-Solidarité et des commissions.

Le rôle de Mrap-Solidarité doit être mieux pris en compte par l'ensemble du Mouvement dans le cadre de nos luttes.

Voilà, chers amis, les questions auxquelles chacun d'entre nous est invité à débattre. C'est ensemble que nous rechercherons les solutions pour apaiser cette blessure humaine, morale qu'est le racisme. C'est ensemble que nous préparerons l'urgence du futur.

A nous de prendre à bras le corps ces défis. A nous de donner une tonicité aux valeurs de la République.

A nous d'aider à la construction de l'avènement d'une société plus juste, humaine, un monde meilleur où

l'homme n'est pas un loup parmi les hommes.

A nous d'aider les gens à exister et être acteurs de leur existence.

A nous de construire une communauté plus humaine, plus fraternelle, plus solidaire.

A quoi sert un chômeur ?

Je veux exprimer mon admiration pour ce que fait le Mrap depuis tant d'années et pour marquer combien cette action me paraît importante et malheureusement de plus en plus importante. Le phénomène d'exclusion est en train de gagner de manière redoutable. Il est l'expression d'un phénomène naturelle devenue logique. L'animal, et l'homme en est un, n'accepte pas l'autre dans l'égalité mais dans la hiérarchie et la discrimination. Les moyens d'établir cette discrimination sont en train de redevenir efficaces, réguliers, presque légaux.

L'ordre économique mondial est parfaitement ordonné et il n'est pas nouveau. Si on admet que le seul objectif est la croissance et l'enrichissement par l'utilisation du marché, l'ordre mondial donne le pouvoir et la puissance à ceux qui savent utiliser ce marché (...). Les puissantes du marché n'ont que faire de ceux qui ne "servent à rien" : le pauvre, l'handicapé, le vieux, celui qui n'a pas été formé. S'inquiéter de ceux-ci n'entre pas dans la vocation des puissants. Alors, on oublie, on marginalise, on exclut des secteurs d'activités, des hommes et des femmes, des pays entiers. A quoi sert un chômeur de longue durée ou un pays du tiers-monde ? On fait un effort de charité lorsque la télévision en parle. Seule la démocratie est une vraie réponse à ces problèmes. Elle garantie par le contrôle élu du peuple la réussite en commun qui rende les uns dépendant des autres. Solidarité et fraternité sont les réponses à l'exclusion, à la discrimination, au racisme (...). La lutte contre l'exclusion est fondamentale. Elle doit rappeler que le respect de soi-même c'est le respect de l'autre dans son égalité. Le Mrap l'a affirmé très tôt, je l'en admire pour cela. Votre association doit multiplier ses actions; nous devons tous mobiliser davantage de gens (...).

Claude Cheysson

Kurdes et demandeurs d'asile

La répression dure et ne cesse de s'intensifier depuis des années dans les treize provinces de l'Est et du Sud-Est de la Turquie, où vivent plus de 12 millions de Kurdes. La célébration du Nouvel An (Newroz) le 21 mars a été l'occasion de véritables massacres de la population manifestant pacifiquement, entre autres dans les villes de Sirnak et Cizre. Les députés, les défenseurs des droits de l'homme sont menacés, y compris ceux qui à Ankara, manifestent leur solidarité. Le Président, le Premier Ministre, viennent d'appeler officiellement à la guerre totale contre la population. L'Allemagne fait connaître, avec un certain éclat, sa réprobation. La France, qui a pris position à plusieurs reprises et de diverses façons en faveur des Kurdes d'Irak, ne semble pas jusqu'ici avoir réagi.

Pourtant de nombreux originaires de ces régions ont dû se réfugier en France, avec des fortunes diverses. Certains ont obtenu le statut de réfugié politique, d'autres, plus nombreux ont accédé à l'autorisation exceptionnelle de séjour à titre humanitaire. D'autres enfin errent plus ou moins clandestinement en quête d'une impossible issue. Le congrès National du Mrap demande instamment à Monsieur Le Président de la République de différer sa visite en Turquie, laquelle ne pourrait, dans les circonstances actuelles, être interprétée que comme une caution apportée à la répression.

Il demande avec la plus grande insistance au gouvernement :

- 1) d'intervenir avec énergie auprès des autorités turques pour qu'il soit mis fin à la législation d'exception et que cesse la répression militaire contre la population, pour qu'il entre enfin dans la voie d'une consultation démocratique de la population sur le statut de ces treize provinces,
- 2) de décider, à titre conservatoire, de suspendre toutes les mesures d'éloignement du territoire, reconduite à la frontière, expulsion, à l'encontre des ressortissants turcs, tant que durera cette répression.

Le Congrès demande en outre qu'une position semblable soit adoptée par le gouvernement en faveur des réfugiés originaires du Zaïre, tant que le régime sanglant de n'aura pas été remplacé par un gouvernement démocratique ; de Haïti, pour des raisons évidentes...

La politique humanitaire de la France soit viser à plus de cohérence.

Pour la suppression définitive de la double peine pour les résidents

Les militants du Mrap réunis en congrès les 10-11-12/4/92 se félicitent que l'action du Comité National contre la double peine et

par le collectif des associations contre la double peine, ait abouti à la reconnaissance des résidents protégés par l'article 25 de l'Ordonnance de droit commun sur le séjour contre les expulsions, dans le texte de loi relative à la répression du travail clandestin du 31/12/91.

Néanmoins ils pensent qu'il ne s'agit là que d'une première étape de l'action contre la double peine sous sa forme administrative ou judiciaire.

- 1) Le Mrap entend mener sans répit une action afin que tous les résidents visés par l'article 25, frappés d'Interdiction Définitive du Territoire soient avertis de leur nouveau droit de poser une requête judiciaire de relèvement et des moyens concrets de cette formulation, qu'ils soient légalement maintenus en France (ou rappelés en France) en attente de ce nouveau jugement, qu'ils aient le maximum de chances d'être entendus favorablement dans les juridictions qui les ont antérieurement condamnés.
- 2) Afin que tous les Ame (Arrêtés d'expulsion) frappant des résidents (article 25) soient abrogés.
- 3) Pour qu'il devienne légalement impossible de produire des Ame en urgence absolue à l'encontre des résidents (article 25) profondément enracinés en France.
- 4) Pour qu'aucun de ces résidents ayant posé une demande d'abrogation d'Ame ou relèvement ne fasse l'objet d'une reconduite aux frontières par la force publique.
- 5) Pour que les résidents (article 25) dont l'arrêté d'expulsion a été abrogé ou dont a été relevée ne se voient apposer par les préfetures l'inévitable péremption de séjour entraînée par leur peine, mais qu'ils soient immédiatement régularisés dans leur séjour sans condition que non de promesse d'emploi.

Le Mrap qui dès décembre 89, puis depuis avril 90, se lança courageusement dans l'action contre la double peine, puis collabora fortement et opiniâtrément dans ce sens, non seulement avec le Comité contre la double peine, mais avec la Cimade, la Fasti, le Gisti, le Saf..., fera son possible tant au cas par cas que collectivement ou que sur la révision de la législation (notamment au niveau de la réforme du Code Pénal) pour continuer cette action avec ces partenaires associatifs amis, mais pour élargir ce front inter-associatif uni jusqu'à totale suppression de la double peine frappant des résidents.

Déclaration internationale sur les droits des travailleurs migrants

Le 14 décembre 1990, l'assemblée générale de l'Onu adoptait par consensus (c'est-à-dire sans vote, mais aussi sans opposition), sur

proposition du Mexique, le texte d'une Déclaration Internationale sur les droits des travailleurs migrants et de leurs familles. Ce texte avait fait, durant dix ans, l'objet d'une étude minutieuse de la part des experts internationaux. Il comporte beaucoup de dispositions très intéressantes, dont l'application constituerait un progrès important pour les immigrés dans la plupart des pays où ils travaillent et vivent.

Dès le mois de février 91, le Mrap exprimait devant la commission des droits de l'homme de l'Onu l'espoir de voir ce texte rapidement signé et ratifié par les gouvernements et parlements des grands pays industrialisés. Un an après, nous en sommes pratiquement au même point. A notre connaissance seuls deux pays européens ont apposé leur signature, le Portugal et la Grèce. La Cee en tant que telle ne semble pas s'intéresser à la question, la grande presse française non plus : le sujet n'y est jamais abordé.

La France devrait, à notre sens, prendre la tête d'un mouvement européen pour l'adoption légale de ce nouvel instrument juridique international. C'est pourquoi le Congrès national du Mrap demande solennellement au Président de la République et au Gouvernement de prendre les dispositions nécessaires à la signature, ainsi qu'au dépôt de ce texte sur le Bureau de l'Assemblée Nationale aux fins de ratification.

Aux origines du déséquilibre nord/sud

Les cinq cents ans écoulés depuis 1492 fournissent matière à une abondante littérature et à une exploitation politique qu'on peut diversement apprécier. Ce qui est clair c'est que le développement économique dans l'histoire mondiale, est lié à la colonisation ; il a commencé avec le génocide des Indiens (lequel a duré jusqu'à l'aube de notre siècle), et s'est poursuivi avec la traite des esclaves africains, qui s'apparente à un génocide.

Le Mrap dénonce le travestissement qui interprète cette sinistre histoire comme celle d'une "rencontre des cultures". Le congrès national du Mrap appelle l'opinion publique à réfléchir sur la véritable signification de cette histoire, qui sous-entend le développement inégal des régions du monde, la logique inégalitaire qui en retour nourrit le racisme dans les pays développés.

Le combat contre le racisme qui vise les immigrés doit aller jusqu'aux causes de l'immigration, c'est-à-dire aux racines de l'émigration. Il ne peut se dispenser de la lutte pour un changement complet des rapports entre les pays du "Nord" et ceux du "Sud". L'inversion de la logique actuelle doit commencer par l'abolition de la dette. Elle passe aussi par l'arrêt du soutien poli-

tique aux régimes corrompus, dictatoriaux, répressifs, complices actifs de la misère de leurs peuples.

La question des "pays du Sud" n'est pas une question parmi d'autres : elle est centrale pour le monde actuel, et pour les peuples du "Nord" eux-mêmes. Car sa gravité est telle qu'elle peut mener à la catastrophe universelle. Le congrès du Mrap demande à la Direction du Mouvement de prendre les initiatives nécessaires à l'intensification des luttes contre le déséquilibre mondial et pour la solidarité.

Solidarité

Le congrès exprime à nouveau sa pleine solidarité aux combattants et aux militants de l'Anc, du Front Polisario et de l'Organisation de Libération de la Palestine.

S.O.S. Rwanda

Le congrès du Mrap demande le rappel du corps expéditionnaire français qui participe à la répression militaire au Rwanda.

La France n'a pas à jouer le rôle d'un gendarme au service d'un régime politique dont les pratiques reposent sur l'exclusion de principe de toute une ethnie, c'est-à-dire sur le racisme.

Motion

"Scolarisation sans condition"

Le comité local des 10^e-11^e arrondissements de Paris demande que le Mrap engage une campagne contre la discrimination scolaire qui se met en place insidieusement à travers certaines pratiques et demande de toute urgence une audience auprès du Ministre.

Commission 1

Racisme, amitié entre les peuples, droit des minorités
Champ et modalités d'intervention

La commission n'a pas pu examiner, malheureusement, tout le champ des problèmes qui lui étaient confiés. En particulier il est dommage que, faute de temps, et peut-être aussi d'organisation du temps, il n'ait pas été possible de discuter du lien entre les différentes formes de l'exclusion, par exemple ; du rapport entre les tensions inter-ethniques et le racisme - car cela nous aurait amenés à préciser notre conception du droit des minorités. Il faut d'ailleurs noter, pour le regretter, que sur ce point les contributions écrites n'aient pas été non plus très éclairantes.

Notre conception sur ce point restera donc sans doute celle que nous avons en commun avec d'autres organisations : la défense du droit des minorités ne signifie pas que nous adoptons à chaque fois le point de vue de leurs porte-parole. Nous ne sommes pas enthousiastes à l'idée d'édification de nouvelles frontières étatiques entre des peuples, nous ne sommes pas pour élever des murs s'ajoutant à ceux qui existent déjà ! Nous espérons que ceux qui, en tout cas actuellement, sont portés à se repousser les uns les autres, finiront par se rencontrer et par déboucher sur l'amitié entre les peuples. Mais de toutes façons c'est leur affaire, et personne ne peut décider à leur place de ce qui est juste pour eux.

J'étais moi-même porteur, de la part de mon comité, de quelques interrogations sur la notion de nationalité, et son rapport avec le nationalisme, et sur celle du peuple. La commission n'a pas examiné ces problèmes, aussi je demande au congrès de s'en tenir sagement à l'idée communément admise (l'identité nationale n'est pas condamnée à la violence nationaliste, le peuple c'est la population en tant qu'elle s'affirme distincte de la représentation étatique). Rechercher prématurément - et précipitamment - un affinement de ces notions serait, de la part de notre congrès, s'engager dans la voie des bricolages.

Sur la question initiale en revanche le débat a été large et, je crois, fructueux ; un accord à peu près complet se dégage sur la nature du rapport entre les deux parties de notre définition : contre, pour. Si nous sommes contre, c'est que nous sommes pour. Quelle qu'elle ait été historiquement l'origine de ce nom du Mrap, il ne s'est pas agi d'une adjonction factice. Et surtout il s'agit de quelque chose qui sera de plus en plus marqué, d'une évolution à laquelle l'histoire elle-même nous contraint.

Un petit nombre de contributions allait dans le sens inverse, et la mieux exprimée est celle de Besançon : "nous devons garder le créneau de la défense des victimes du racisme sur le terrain... on est déjà nombreux à se marcher sur les pieds au niveau de la lutte contre le racisme

(même si le Mrap a sa ligne originale et indispensable) ; il est bien inutile d'aller remplacer les associations spécialisées dans d'autres domaines de la défense des droits de l'homme (Tiers-Monde et autres)".

Dans son intervention orale en commission, Charbonnier a nuancé ce propos en soulignant qu'il était possible au Mrap de tout faire en même temps. Mais la discussion qui s'est déroulée n'a pas semblé maintenir une opposition insurmontable ; en tout cas Besançon et peut-être d'autres pourront demander à faire valoir leur point de vue ici et maintenant.

La majorité des membres de la commission a estimé que le Mrap n'ambitionnait pas de se substituer à des organisations existantes, mais devait chercher à donner à sa lutte antiraciste tout le contenu qui lui est nécessaire, au plan de la réalité internationale et d'abord européenne. Quelques modifications ont été apportées au texte du rapport d'orientation, d'autres n'ont pas été retenues ; en particulier il n'a pas semblé utile d'entrer dans des explications précises et détaillées du système économique mondial et des causes profondes de son déséquilibre : cela nous entraînerait à des discussions interminables qui ne déboucheraient pas forcément sur des idées plus claires, et cela n'illustrerait pas non plus notre pluralisme. Nous sommes déjà d'accord sur l'essentiel, il suffit d'en bien marquer les grandes lignes. Sur la conférence "de Madrid" cette adjonction est proposée : "C'est l'Intifada qui a rendu inéluctable l'ouverture de la conférence de paix ainsi que la participation de délégués palestiniens des territoires occupés et de Jérusalem. Cependant cette conférence tend à s'enliser et la partie israélienne etc."

Par ailleurs une résolution sera proposée, sur proposition de Mérieux, pour exprimer notre solidarité aux combattants et militants de l'Anc, de l'Olp et de Polisario.

Une question a été posée sur le passage qui évoque la complicité d'une partie de la population allemande avec les agresseurs des foyers d'immigrés et de réfugiés. Ne risquons pas d'y voir la marque d'un esprit anti-allemand ? En fait ces événements, en eux-mêmes significatifs, ont déjà été très largement soulignés par la presse allemande elle-même. Notre solidarité avec les antifascistes et antiracistes allemands est sans réserve et elle est amenée à se développer.

Une résolution a été demandée par un Rwandais, qui souligne que la France soutient politiquement et militairement un régime ouvertement fondé sur la discrimination ethnique c'est-à-dire sur le racisme. Elle sera soumise au congrès. De même trois résolutions vont être soumises :

- 1) La convention internationale des travailleurs migrants,
- 2) La demande de suspension de toute espèce de mesure d'éloignement du territoire à

l'encontre des demandeurs d'asile turcs, zaïrois etc, du fait de la répression sauvage qui sévit dans leur pays,

3) sur la signification réelle du 500^e anniversaire de 1492 (textes des résolutions en annexe).

Sur un plan plus général, Jean-Pierre Reyrol a proposé de distinguer deux niveaux d'intervention internationale :

- a) il y a la solidarité antiraciste, la coordination des actions, l'aide que nous pouvons apporter à des luttes qui nous concernent directement - l'apartheid en est un exemple tout à fait clair ;
- b) la solidarité tout court, qui concerne les droits de l'homme d'une façon plus générale. Ici le rôle du doit être mieux pris en compte par le Mouvement.

La commission a été d'accord pour retenir cette distinction. La commission a aussi, trop brièvement, discuté de l'apartheid ; le temps a manqué pour prendre connaissance du courrier de Jacqueline Grunfeld et de la demande qu'elle présente. Le Conseil National devra donc en être saisi. Une brève discussion a porté sur le caractère, irréversible ou non, du processus en cours d'abolition de l'apartheid. Enfin une divergence a paru insurmontable. Une série d'amendements est proposée par sur la question, qui ne peuvent être intégrés dans le texte d'orientation sans en modifier profondément le sens. a accepté toutefois de réduire ses différentes propositions à une seule, qui porte sur une demande de sanctions contre l'Etat d'Israël. En tant que rapporteur, et aussi en tant que membre du groupe de travail qui a rédigé le texte du rapport, je ne peux accepter cette proposition de résolution, qui d'ailleurs semble peu significative et improvisée. La majorité du congrès a suivi le rapporteur, estimant par ailleurs que le vote d'une motion de soutien et de solidarité avec les militants et combattants de l'ANC, du Polisario et de l'OLP ne laissait aucune ambiguïté sur notre proposition qui demeure résumée par la formule "deux peuples, deux Etats". Une motion sur l'évolution de la situation dans cette région sera votée au Bureau national du 13 juin. Il reste donc à faire trancher cette divergence par le congrès après avoir entendu les explications de l'auteur de ce texte. Souvenons-nous enfin bien qu'il s'agit non du catalogue de nos positions, mais d'un essai de définition de notre orientation générale.

Conclusion

L'adoption du rapport d'orientation signifiera que les instances tant locales que nationales seront mandatées pour rechercher des formes coordonnées de lutte antiraciste sur le plan international, par exemple prenant la forme de lutte à l'échelle de l'Europe, coordonnées par une alliance de mouvements de divers pays.

Commission 2 Citoyenneté et lutte contre le racisme, stratégie, campagne

1. **Qu'est-ce que la citoyenneté :** c'est : la lutte contre l'illettrisme
le droit au logement
la participation au mouvement associatif (il faut trouver des lieux)
la scolarisation sans condition (motion présentée à la Commission des Résolutions)
la lutte contre les exclusions
l'aide au Quart-Monde
le droit de vote

Comment s'exerce-t-elle ?

Est-elle la même pour tous ou y a-t-il diverses sortes de Français (les blancs et les autres Dom-Tom etc.) ?
le droit a une vie familiale (regroupements familiaux).

2. **Il faut mener une réflexion en profondeur sur les causes réelles et les fondements du racisme.**
On passe d'un racisme inégalitaire à un racisme d'indifférenciation. D'où une banalisation de celui-ci avec une légitimation politique. Le racisme n'existe pas à cause de la montée du Fn ou à cause de la présence d'immigrés. Il faut étudier les causes du mal.
3. **Quelle stratégie a-t-on ?**
Comment coordonner nos activités, lancer nos campagnes ? Quels "dossiers" doit-on traiter au risque de se couper d'une partie de la population ? A l'exemple de la manifestation du 25 janvier il faut se battre sur un dossier concret mobilisateur, unitaire.
Il faut être pointu, bien cibler son objectif et son intervention.

4. L'extrême-droite.

Il faut mener un travail spécifique par rapport au Fn, parti de pouvoir et de programme.
Nous avons besoin d'une force pédagogique politique forte face à celle (puissante) du Fn (A cet effet, la Commission Juridique propose des fiches techniques d'enquête qui lui serviront à fabriquer l'outil : force pédagogique...). L'extrême-droite est le danger pas un danger. La montée du Fn c'est autre chose que de traiter des problèmes partiels (logement, école...). Il faut s'y attaquer tôt dans toute la scolarité (du primaire jusqu'aux universités). Interdire le "minitel brun;"(cf *Le Canard Enchaîné*).

5. **Créer un projet de société ?**
Soyons ambitieux (cf. l'attitude des militants marocains qui ont un projet global de société). Projet à construire à partir de points précis d'attaque :
droit de vote
résidents CEE et non CEE.
Problème posé par le droit de séjour des réfugiés dits "économiques".
Proposons un argumentaire s'opposant à celui du Fn.
Notre projet : une humanité retrouvée et fraternelle (ne parlons plus, SVP, "d'identité nationale").
une démocratie participative.

6. L'action

Comment ?

Sur le terrain : occuper le terrain, c'est plus qu'être présents :
collage, stands...
participation aux Dsq
politique de la Ville.

Il y a danger pour les CI à se transformer en bureau d'Assistance sociale. Profitons des "installations" existantes, par ex : centres sociaux.

Par l'**interpellation** des responsables politiques ou administratifs. Rappelons à chacun ses responsabilités sur le droit

la justice
l'économie.
Chaque fois que quiconque touche à la dignité de l'autre.

En leur demandant de jouer leur rôle (par exemple le Préfet dans les commissions d'attribution du logement).
Sur la base d'une **bonne connaissance** des textes et de leur existence.
Ex : certificats d'hébergement et attestation d'accueil.

Il y a un dédale que l'administration emmêle à souhait pour restreindre l'accès au droit.

Ces droits ne sont pas respectés. Nous avons là un rôle à jouer. Mais on manque de fiches pratiques du National.

Avec une bonne **formation** :

sur l'extrême-droite
sur la législation
on apprend souvent sur le tas
On demande des "valises" d'information de matériel.

En définissant les **thèmes des grandes campagnes** :
ici au congrès :

Europe
droit d'asile
l'école : scolarisation sans condition (motion présentée par le comité à la Commission des Résolutions)
le logement
le respect de la dignité humaine.

Ces campagnes nationales sont des coordinations décidées par le congrès qui dégage les priorités sont bien ciblées

Notez : nos infos arrivent souvent après celles des autres.

Différences est un moyen d'échanges de CI à CI
de CI à Bn

7. L'union

Unité n'est pas unicité. C'est un partenariat. Il faut en définir les contours sur la base de l'autonomie sur des objectifs précis en coordination sur les grandes campagnes.

Relevons l'importance du travail des collectifs. Une personne demande la création d'un comité permanent d'échanges d'information.

Debat : pas de structure qui fige les actions et les participants. Mais il faut prendre l'habitude d'échanger d'une manière informelle. Pas de superstructure.

8. Rôle du National

de liaison avec les CI de relais des CI entre eux.

Doit définir et développer une stratégie politique. Il y a carence du Mouvement sur le plan de la documentation juridique et politique.

9. Sur le texte du rapport d'orientation.

La Commission avait un travail transversal par rapport au texte. Difficile de s'y insérer ponctuellement. Laissons ce soin à la Commission des Résolutions.

Néanmoins sur les paragraphes 3.1/2/3, il est difficile de faire un choix. Car il faut tout le temps tenir tous les bouts de la ficelle.

10. Les jeunes

Pas assez nombreux viennent au Mrap mais n'y restent pas.

La commission "Jeunes" : se plaint du manque d'autonomie, surtout financière.

Propositions

Définissons les objectifs à atteindre, le contenu des campagnes, le type de partenariat à envisager.

I 3 campagnes sur la citoyenneté

l'Europe (résidents non C.E.E., droit de vote, droit à la résidence au regroupement familial).

Action pour le respect absolu du droit à la résidence et la citoyenneté

Accroissement des tributaires, de plein droit à la carte de résident pour des catégories ayant droit de par leur situation d'enracinement dans ce pays.

Respect total du droit de vivre en famille et à assumer sa vie de couple ou la parentalité sans conditions.

Impossibilité légale de reconduire aux frontières et d'expulser des "résidents" profondément enracinés (ancienneté de séjour, liens familiaux).

Droits civiques (vote plus éligibilité) pour tous les "résidents" pas seulement pour ceux de la CEE (sans quoi la qualité de "résident" sera détruite pour les non CEE).

Le "fil rouge de la démocratie locale" : emploi, logements, droit de vote municipal. Les déboutés du droit d'asile : redéclencher une campagne de solidarité

II Extrême-droite

Tenir une argumentation plus proche de son programme pour en démonter les mécanismes (juridique, social, politique).

III Stratégie

Liaison des campagnes nationales et locales.

Le Mrap a une expressinn spécifique, mais son efficacité est liée à un partenariat en définissant les campagnes d'actions communes respectant l'identité de chaque organisation.

IV Moyens

Ne pas oublier *Différences*.

Formation (la nôtre) et celle de tous les acteurs sociaux.

Commission 3

Développement, finances, structures et fonctinnement

Influence de l'extrême-droite, succès électoraux du Fn, aggravation continue des exclusions, développement des menées racistes en plusieurs pays d'Europe, aggravation du sous-développement dans le cadre d'un rapport Nord-Sud marqué par l'exploitation... la responsabilité du Mrap est, dans le contexte actuel, considérable. En ce sens un congrès novateur doit être le moment d'un sursaut pour un développement de ses actions et par un renforcement de ses moyens et de ses structures.

D'autres groupes de travail aborderont les projets d'actions. Notre objectif sera ici de faire des propositions en matière de renforcement des effectifs, de fonctionnement financier et en matière de structure.

1 Développement

La Commission a été unanime à considérer la développement du Mrap comme une extrême urgence.

Quelques pistes propres à induire ce développement ont été proposées ;

-accueil des nouveaux adhérents et des sympathisants

en élaborant à leur intention un livret d'accueil présentant le Mrap, son histoire, ses objectifs,

en les impliquant dans des actions ponctuelles, sans chercher forcément à les contraindre à participer au bureau, responsabiliser les adhérents en proposant à chacun ce qui est à la mesure de ses possibilités

-impulser une action du Mrap en direction des jeunes

par le biais des Comités locaux, en dégageant des moyens spécifiques dans des secteurs particuliers, comme l'université, les lycées où les Comités locaux ne sont pas forcément présents, cette démarche nécessitant une organisation à partir du siège national et la création d'outils adaptés.

La création d'outils adaptés fait actuellement : défaut tant à un niveau global que pour les différents publics.

Plusieurs témoignages ont attesté aussi que le développement qui se traduit notamment par des adhésions, résulte de projets bien construits et d'actions bien conduites.

Les membres des Comités doivent aussi savoir aller à la rencontre des gens, développer des contacts directs avec les militants ou adhérents potentiels, s'ouvrir aux populations d'origines étrangères, et d'une manière plus générale à la diversité des composantes de la société. La Commission a en outre insisté sur l'impérieuse nécessité d'un partage des responsabilités pour l'efficacité quotidienne et pour éviter des relèves difficiles, propres à conduire à l'écroulement d'un comité.

La question du tarif des adhésions dont le montant actuel serait de nature à décourager des personnes de venir à notre Mouvement a été abordée, la commission après avoir entendu diverses interventions concernant notamment les jeunes, mais aussi les implications financières liées à un tel débat, a estimé qu'il appartenait à chaque Comité local de gérer les situations qui se présentaient à lui.

Enfin la Commission a considéré que le développement du Mrap passait aussi par une formation des adhérents, formation qui pourrait s'adresser également à d'autres personnes. Cette formation devrait pouvoir être mise en œuvre soit localement, soit à un niveau départemental ou régional.

Une dernière proposition enfin : que chaque Comité désigne une personne-relais (notamment relais avec le national) pour suivre la question du développement et analyser l'évolution des adhésions.

2. Finances

S'agissant des finances, la Commission propose que le secrétariat national confectionne un guide à la disposition des Comités locaux pour solliciter des subventions.

Ce guide devrait comporter :

une liste des organismes susceptibles de financer des actions précises : Fonds d'Action sociale, Fondation de France, Conseils généraux et régionaux, Communauté européenne.

Un *vade-macum* pour "monter" les dossiers.

Les coordonnées de Comités locaux ayant obtenu des financements substantiels et aptes à fournir ses conseils avisés en raison de leur expérience.

Des propositions ont été formulées en matière de matériel, par exemple :

éditer des cartes de vœux et des calendriers ;

constituer une banque d'outils réalisés par différents Comités locaux et susceptibles d'être mis à la disposition de tous ;

envisager des co-éditions de documents avec d'autres associations en vue de partager les frais et donc de limiter les dépenses.

3. Les structures

La Commission a estimé que la mise en place de structures régionales n'était pas mûre. Cependant la possibilité de choisir entre une structure régionale ou des structures départementales pourrait être laissée à l'appréciation des Comités locaux concernés.

Mais une structure géographique de coordination départementale ou autre a été présentée comme de nature à parer au naufrage de certains comités.

L'allègement et la clarification des structures ont été soulevés par plusieurs participants. Faute de pouvoir conduire ce débat à bien, la commission propose d'engager une réflexion et une consultation des comités locaux susceptibles de déboucher sur une réforme éventuelle des instances.

Une nécessaire représentation géographique au bureau national a été fortement préconisée.

Enfin, une question a été posée sur l'élection de représentants au Conseil national. En effet, les représentants des fédérations sont élus d'abord par leur fédération et ensuite par le Conseil national, mais comment les représentants de Commissions sont-ils proposés au Conseil national.

Commission 4

Stratégies et outils de communication interne et externe du Mrap

Deux images ont traversé la discussion de la Commission.

Celle d'un Mrap "funambule vituose" à chaque instant menacé de prendre par les mains au fil sur lequel il marche, et celle des "chenilles multicolores" de nos camarades de Moselle.

Là haut, le vertige qui guette et le rétablissement improbable entre un nuage et un autre nuage.

Ici, en bas la foule piétonne qui fait son chemin coloré sur le sol rugueux du bassin houiller.

Les quelques quarante, quarante cinq camarades qui ont participé à la commission 4 se sont essentiellement rencontrés sur des constats et des propositions très concrètes que l'on peut largement présenter ainsi, avant d'aller plus au fond des axes de réflexion retenus et de l'ensemble des propositions avancées :

I une formidable richesse, certes diversement distribuée et partagée, mais bien réelle, des expériences vécues dans les comités locaux, des moyens mis en œuvre, de l'information mobilisée et produite, mais **une tragique déperdition de toute cette matière utile pour l'ensemble du Mouvement**, faute d'une politique nationale de traitement de tout ce matériau foisonnant. L'information, si elle n'est pas remise en cycle et en circulation, ne peut faire l'objet d'une réappropriation collective.

2 une double demande, majeure et insistante, adressée au congrès : qu'il affirme par vote sa volonté politique de définir et mettre en œuvre une stratégie et les moyens adaptés pour une transformation radicale de la communication interne du Mouvement, c'est à dire :

- en finir avec les blocages insurmontables d'une communication presque uniquement verticale, et assurer la remontée et le retour, la diffusion rapide, fine et transversale de l'information et des documents ;

- pour cela, se mettre à l'écoute et au service des comités locaux. Pour réaliser effectivement cette **veille informative** permanente, il faut mettre en place un système d'information et de communication efficace et performant, il faut réfléchir aux supports, aux moyens, aux coûts, aux compétences...

- 2^e demande, aussi présente : celle de **l'information des militants**, au sein du Mouvement, s'il y a déperdition d'information, il y a également déperdition de savoir-faire ;

-il faut apprendre des savoir-faire, pour "faire-savoir" aux autres, c'est-à-dire faire savoir autour et au-delà du Mouvement, à des gens qui doivent pouvoir nous entendre, et nous comprendre parce que nous parlerons également leur langage.

- les comités locaux devraient être formés à des **outils communs**, perception du Mouvement comme d'un vrai laboratoire d'idées, d'analyses, de propositions, de réalisations à mettre en forme et à confronter, à faire connaître.

L'ensemble de la commission a exprimé sa volonté que les plus jeunes parmi nous soient effectivement sollicités et mis à contribution (elle a ainsi repris la demande des jeunes présents), mis à contribution pour notre travail sur nos modes et moyens d'expression, sur la parole publique, sur les rapports de l'écrit et de l'image, etc...

La communication interne transversale et la formation, impliquent impérativement que *Différences*, dans ses deux formules, le mensuel et le *Différences* "thématique" deviennent davantage :

le premier, informatif et pédagogique au sein du Mouvement

le second, un organe de réflexion politique (ce qu'il est déjà), un magazine de référence ouvert sur l'espace public.

Si l'information et la communication interne sont mieux maîtrisées, le Mrap et sa direction nationale seront alors en mesure :

- de produire des documents utiles et diversifiés, y compris de façon décentralisée, et c'est déjà la réalité, mais mal exploitée ;

- de développer une communication externe à la fois plus "professionnelle" et plus efficace, nous permettant d'être compris des publics que nous voulons atteindre : les médias, les pouvoirs publics, les décideurs institutionnels et économiques, surtout le plus large public, celui que nous rencontrons quotidiennement dans les quartiers, dans et hors l'école, dans l'entreprise.

Nous insistons sur la nécessité pour le mouvement d'entrer en relation avec les jeunes, qui sont l'avenir du Mrap, et pour cela nous demandons au Congrès de s'engager à donner des moyens et un mandat effectifs à une "mission jeunes", que les propositions suivantes permettront de définir.

La commission 4 soumet donc au Congrès l'ensemble des propositions suivantes, sur lesquelles elle lui demande de se prononcer :

I Propositions d'organisation

1.1 évaluation des ressources disponibles au sein des comités locaux et dans les autres instances du Mouvement, y compris les commissions.

1.1.1 ressources matérielles : local, ligne

téléphonique propre, fax, minitel, matériel de frappe et de saisie, imprimante, photocopieuse, etc...

1.1.2 ressources humaines propres aux comités locaux, y compris en termes de compétences disponibles, c'est-à-dire de compétences professionnelles mises au service du travail militant.

1.1.3 ressources relationnelles : contacts avec les médias, les pouvoirs locaux, les administrations, le mouvement associatif...

1.1.4 ressources économiques système de troc pour la fabrication du matériel et sa diffusion, capacité à générer de fonds, et des moyens, mécénat (?), mais aussi recours onéreux à des professionnels, imprimeur par exemple.

Cette évaluation, dont seules les grandes lignes sont proposées ici, devrait permettre de capitaliser l'ensemble des informations réunies, pour mettre au point par exemple une **plaquette pédagogique de gestion et d'animation d'un comité local**. (exemple de fiche : comment créer un journal, comment respecter la charte graphique du Mouvement, organiser une manifestation, présenter et concrétiser un projet, monter un dossier de demande de subvention, etc...)

2 Propositions de communication interne

Dans le souci de pallier le dysfonctionnement de suivi de l'information au sein de notre Mouvement, il a été proposé :

2.1 la création d'un logiciel servant de banque de données interactives et de guide de gestion pour les comités locaux. Ce logiciel permettant à tous les comités locaux d'être systématiquement informés des actions entreprises dans les différentes villes.

2.2 un serveur minitel adapté et moderne permettant aux comités locaux de puiser en temps réel l'information et de s'y exprimer.

2.3 la mise en place de fax, appartenant aux comités locaux ou aux partenaires (association, voire entreprise) permettrait d'optimiser la vitesse d'information et d'économiser sur les courriers (trop chers et trop nombreux).

2.4 Différences mensuel doit être plus proches des militants, afin de servir de lieu d'expression, d'espace d'échange et de réflexion aux comités locaux.

3 Propositions de communication externe

3.1 le national doit être aussi un outil d'information sur les nombreuses productions des comités locaux. En effet, il est apparu que ceux-ci souffraient d'un manque d'information sur les créations et initiatives des autres comités locaux

(chenilles multicolores, mallettes pédagogiques...). Il convient dès lors que le national répercute l'information et permette ainsi d'optimiser l'efficacité de ces produits qui, tout en étant produits localement, doivent pouvoir être diffusés à l'échelle nationale.

3.2 passer de l'écrit à l'audiovisuel, en se servant de tous les supports actuellement disponibles (cassettes vidéo et audio, vidéo-disques, radios locales et thématiques ainsi que d'autres supports optiques).

3.3 la situation actuelle de Différences (responsabilités effectives d'un comité de rédaction, gestion difficile, abonnement, diffusion) traduit bien la réalité du Mouvement : ses dysfonctionnements, sa difficulté à trier et orienter l'information pour l'exploiter au maximum, **pour la faire vivre**, son incapacité actuelle à avoir une politique éditoriale sur une année entière.

La commission s'accorde à privilégier une formule de production de **numéros thématiques** décidés par un comité de rédaction représentatif du Mrap et des rédacteurs du journal, et souhaite que *Différences* ait les moyens de sortir de la situation de précarité constante qui est la sienne. Ce problème est lié à celui du **développement du Mrap**, de sa capacité à gagner des lecteurs et des adhérents.

La programmation nécessaire dans le temps, des *Différences* thématiques rejoint l'un des impératifs d'organisation de notre travail pour une communication réelle et efficace : il nous faut pour l'ensemble de nos campagnes et manifestations un **calendrier prévisionnel** précis et annuel, diffusé à tous les comités locaux.

Les comités seront ainsi en mesure de rechercher et mettre en place les moyens financiers et matériels pour réaliser les actions porteuses des orientations politiques du mouvement.

3.4 enfin l'ultime mais non la plus mince de nos préoccupations, nous affirmons qu'il est impératif et urgent de développer notre communication auprès de la jeunesse (celle là qui a grandi après avoir fait avancer les petites "chenilles multicolores").

La commission transmet au congrès en la soutenant l'offre de la commission des jeunes de travailler au sein du Mouvement en collaboration étroite avec les comités locaux, les groupes de travail ou les commissions, les instances nationales, pour réussir cette rencontre entre le Mrap et les jeunes.

Message de François Gremy, ancien Président, au Congrès du Mrap 92

Mon premier message est qu'on ne peut plus aujourd'hui être antiraciste comme nous le fûmes autrefois, non seulement à cause de nos erreurs (par exemple une exaltation exagérée des différences, aux dépens des similitudes), mais parce que le monde a changé.

Le racisme tel que nous le vivons aujourd'hui, *ce n'est pas une maladie*, c'est un *symptôme* d'une maladie de notre société tout entière, et aussi de l'ensemble de nos sociétés occidentales. La "bête immonde" qui semble pointer à nouveau sa gueule, c'est la **PEUR**, peur d'une Histoire qui s'affole, de repères qui disparaissent, de références qui s'effondrent, peur des changements de vie, peur des remises en question incessantes, du toubillon haletant des subjectivités débriées, peur de ces solidarités nouvelles qui s'imposent, peur des pauvres du Sud, peur de ces riches que sont nos voisins européens, peur surtout de la perte du **SENS**.

Ressourçons-nous aussi sur le plan éthique : *il n'y a pas de transformation sociale sans transformation de l'esprit de ceux qui luttent pour cette transformation*. Le cœur de notre lutte, c'est la lutte contre l'exclusion des autres quels qu'ils soient, au fond de toutes les consciences, et à commencer par les **nôtres** !

Nous ne serons des *militants antiracistes crédibles* et respectés que si nous luttons en nous-mêmes pour combattre tout sentiment, toute attitude d'exclusion. Ce qui ne veut pas dire qu'il ne faut pas *lutter avec acharnement*, mais dans le respect de l'autre. Les électeurs et supporters du Front national sont des imbéciles et sont des salauds, mais ce sont nos frères. Voilà le paradoxe où se situe notre action.

Les combattants de l'antiracisme que nous sommes sont invités à une épreuve de lucidité, objective et subjective, à un effort de l'intelligence et de la conscience. Ce que le monde attend de nous, et plus que jamais, c'est un *message positif* : celui d'avocats infatigables de l'unité fondamentale des hommes et de l'unicité irréductible de chaque homme.

**François Gremy
ancien Président du Mrap**

Le Conseil National, élu à l'issue du Congrès, s'est réuni le samedi 16 mai 1992.

Emanation de toutes nos fédérations départementales et des commissions, il a procédé à l'élection de la Direction Nationale du Mouvement pour les deux années à venir.

BUREAU NATIONAL

Présidence

- Président-délégué : Jacques CHEVASSUS
- Président chargé de la coordination internationale : Jean-Jacques KIRKYACHARIAN
- Président chargé de la coordination et du développement régional : Alain MIRANDA
- Président chargé des Droits de l'Homme : Charles PALANT

SECRETARIAT

Secrétariat Général

- Secrétaire Général : coordination générale du Mouvement : Mouloud AOUNIT
- Secrétaire Général adjoint : relations extérieures et coordination des campagnes nationales Alain CALLES
- Secrétaire Général adjoint : développement et coordination des comités locaux, formation interne, organisation du Siège : Paul MUZARD.

Secrétaires Nationaux

- Secrétaire National chargé de la gestion et du développement financier : Martial Le NANCQ
- Secrétaire Nationale chargée de l'Education et des publications : Mireille MANER
- Secrétaire National chargé de l'immigration et droit d'asile : François PRUNET
- Secrétaire Nationale chargée de la jeunesse et des universités : Diane ROMAN
- Secrétaire National chargé du développement et du fonctionnement des comités locaux : Norbert HADDAD
- Secrétaire Nationale chargée de la coordination et du développement des comités locaux de Paris et région parisienne : Renée LEMIGNOT.

Autres membres du Bureau National

- Déléguée aux questions européennes : Michèle GANEM
- Délégué au Proche et Moyen-Orient : Ahmed KHENNICHE
- Délégué chargé du développement de la région Est-Franche Comté : Gianpiero MORO
- Délégué chargé du développement de la région Nord-Pas de Calais-Picardie : Jean-Claude DULIEU
- Déléguée chargée du développement de la région Normandie-Pays de Loire : Liliane LAINE
- Délégué chargé du développement de la région Sud-Auvergne-Midi-Pyrénées : Xavier SHAPIRA
- Délégué chargé du développement de la région Sud-Ouest : Jean BLUM
- Délégué à la question Tsiganes et Gens du Voyage : Jean-Bertrand BARY
- Délégué chargé de la coordination du secteur juridique : Pierre MAIRAT
- Déléguée au droit (juridique) des minorités : Laure PERRIN
- Déléguée au développement et à l'organisation des campagnes financières : Véronique MERSCH
- Délégué chargé de l'extrême droite et de la lutte contre l'antisémitisme : Pierre KRAUSZ.

Je ne peux malheureusement être des vôtres en raison d'engagements antérieurs. En souhaitant plein de succès à cette manifestation, je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

**Elisabeth Guigou, Ministre Délégué
Chargé des Affaires Européennes**

Malheureusement et malgré tout l'intérêt de cette manifestation, mes obligations ne me permettent pas d'y répondre par ma présence, étant déjà retenu en province à ces mêmes dates.

**Paul Pavy
Groupe Caisse des Dépôts**

Rencontre Progressiste juive adresse au MRAP à l'occasion de son congrès ses plus vifs encouragements pur l'action qu'il mène contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie. R.P.J souhaite au Mrap de sortir de son congrès plus fort afin qu'il poursuive son juste combat.

Rencontre Progressiste Juive

Nous sommes tout à fait sûrs que votre congrès a été un plein succès, votre active présence en France étant indispensable pour stimuler et organiser la prise de conscience contre le racisme et l'exclusion et préparer les esprits à de nouvelles formes d'exercice de la citoyenneté. Nous sommes bien sûr très attentifs à votre présence dans le Collectif de Vigilance pour l'application du droit à l'autodétermination du Peuple Sahraoui et nous vous savons gré de très régulièrement nous accompagner dans nos initiatives.

**R. Villemot,
pour l'Association des amis de la
République Arabe Sahraouie Démocratique**

De tout cœur avec vous. Mais malheureusement le 12 avril je serai en Espagne. En vive connivence.

F. Arrabal

Absent de Paris dans les jours qui viennent, je ne pourrai me rendre au congrès du Mrap. Je le regrette bien vivement et vous adresse mes meilleurs voeux de succès pour cette réunion et votre mouvement. Veuillez recevoir, cher Monsieur, mes plus cordiales salutations.

**Edgard Pisani
Président de l'Institut du Monde arabe**

Le message que je vous envoie, c'est que nous partageons avec vous un fort désir de vaincre le racisme dans nos pays. J'espère que nous pourrions trouver les moyens de coopérer, et vous prie d'accepter mes meilleurs voeux pour le congrès. Vous trouverez ci-inclus un exemplaire de notre programme concernant une politique communautaire contre le racisme et pour les droits des immigrés.

**Peter Sanders, Commission pour
l'Egalité Raciale. Grande-Bretagne**

Voudriez-vous saluer l'ensemble des congressistes, soyez assuré de ma fidèle amitié. Merci de votre invitation, et croyez-moi fidèlement et solidairement vôtre.

Albert Memmi

Notre Cercle reste toujours sensible aux actions contre le Racisme et l'Antisémitisme conjugués aux efforts en faveur de la Paix dans les régions dangereuses du monde. Des actions dans ce sens pourront toujours être concertées avec vos membres et dans l'attente de débats positifs en ce sens, je vous prie de recevoir nos meilleurs salutations.

**Pour David Fuchs
Secrétaire Général. Centre Bernard Lazare**

Le bureau exécutif de l'Asdrom tient à vous apporter son entière solidarité et son soutien total et fraternel pour l'ensemble des actions que le Mrap entreprend en faveur de l'entente entre les peuples et les civilisations. Chers amis, nous vous transmettons un message de soutien et de réussite de la part de l'Association Marocaine des Droits de l'Homme (AMDH).

**Le président de l'Association de Défense
des Droits de l'Homme au Maroc,
Larbi Maamidou**

Je vous prie de transmettre aux congressistes notre salut et notre souhait de fructueux travaux à un moment de la vie de notre pays où les idéaux que nous défendons sont parfois mis à mal. Nous avons ces derniers mois d'ailleurs, su liquer nos forces, notamment lors de la manifestation du 25 janvier ou plus récemment pour la semaine d'éducation contre le racisme et je m'en félicite. En souhaitant qu'à l'avenir, il en soit de même, je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'assurance de mes sentiments distingués.

**Jean-Pierre Valentin
Secrétaire National de La Fédération
de l'Education Nationale**

L'association d'information et de soutien au peuple kanak en lutte pour son indépendance (AISDPK) salue le Mrap et rappelle que la KANAKY, ce territoire dit français d'Outre Mer dont on parle que quand cela va mal, vient d'être ravagé par des cyclones et vit une année cruciale du fait qu'un bilan des accords Matignon sera fait et que des événements graves pourraient se produire.

AISKPK

Je souhaite beaucoup de succès à votre congrès et j'espère que ce congrès jouera un rôle important dans la lutte contre le racisme et avec la promotion d'une société vraiment multiculturelle dans laquelle les droits de tous les citoyens de n'importe de quelle origine sont assurés.

**Pieter Batelaan, secrétaire général de
l'Association Internationale pour
l'Education Interculturelle**

J'ai été très sensible à votre invitation, mais, comme vous le savez sans doute, je suis moi-même retenu par le Comité Directeur du Parti Socialiste. Je voudrais, à l'occasion de votre Congrès, saluer le combat que mène le Mrap au sein de la société française pour faire reculer toutes les formes de racisme. Dans un contexte particulièrement difficile, où les idées d'intolérance et les réactions d'exclusion sont hélas partagées par un trop grand nombre de nos concitoyens, il est nécessaire de réaffirmer notre attachement aux valeurs qui nous caractérisent : l'égalité des droits, la lutte contre toutes les discriminations, raciales, religieuses, politiques ou culturelles, la recherche de la mise en oeuvre d'une nouvelle citoyenneté. Souhaitant à votre Congrès un déroulement fructueux, je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire Général, à l'assurance de mes meilleurs sentiments et très chaleureux.

**Laurent Fabius
Premier Secrétaire du parti socialiste**

Au nom de l'association des Travailleurs Marocains en France, le Bureau Exécutif tient à vous remercier pour l'invitation à votre congrès. L'actualité brûlante impose à votre congrès une réflexion approfondie et des actions qui l'accompagnent. Notre confiance est totale dans la capacité du Mrap à réagir aux attaques contre l'immigration, en associant toutes les organisations. Nous souhaitons un plein succès à vos travaux et saluons fraternellement tous les militants du Mrap.

Le bureau exécutif

Par votre combat quotidien, vous contribuez à ce que chaque Homme, chaque Femme soit respecté; qu'ils recouvrent leur dignité. Construire du neuf, vouloir que chaque jeune puisse prendre sa vie en main, bâtir son avenir. Construire un monde où chacun soit reconnu, quelles que soient ses origines, la couleur de sa peau. Construire, cela n'est pas toujours facile dans la société actuelle, qui ne permet pas de croire en l'avenir. Face à cette crise, des idées simplistes sont véhiculées, la cible l'Immigration... Le racisme, la xénophobie, l'intolérance augmentent. La solidarité disparaît et rend difficile le combat pour l'Homme. Doit-on se taire ? Doit-on agir ? Nous croyons avec vous qu'il faut combattre le Racisme, qu'il faut prendre sa vie en main en étant solidaire, pour prendre part à la construction d'un monde de Paix, de Justice, d'Egalité.

**Pour la JOC-JOCP
Tonio Silveira, secrétaire aux Relations
Internationales**

Je ne serai probablement pas à Paris le week-end consacré au congrès du Mrap et vous prie d'excuser mon absence. Je vous souhaite bon courage pour le travail qui vous reste à accomplir. Avec mes salutations,

Marie-Claire Mendès France.

Retenu par des engagements antérieurs, je ne puis être parmi vous à Saint-Denis pour votre Congrès national. Je le regrette très vivement. Ce congrès intervient dans un moment où notre société semble hésiter quant à la route à prendre. D'un côté l'Europe - et pas seulement la France semble gagnée par de mauvaises fièvres d'intolérance, voire de franche xénophobie, quant ce ne sont pas des conflits nationalistes d'un autre âge qui ressurgissent. D'un autre côté, nos sociétés ont gardé de la ressource et ne semblent pas résignées à cette régression qui pointe : en témoigne avec éloquence le mouvement de civisme qui a fait massivement voter les Français aux dernières élections régionales signifiant notamment leur volonté de résister à la dérive du parti de la haine et de l'exclusion. Dans cette confrontation entre la civilisation et la barbarie, une organisation comme le MRAP a un rôle déterminant à jouer. J'apprécie à sa juste valeur le rôle de témoin et de fermeté qui est le vôtre. Puisse-t-il durer longtemps et se renforcer encore.

**M. Kofi Yamgnane,
Secrétaire d'Etat à l'Intégration**

Notre pays est confronté à une crise identitaire de grande ampleur. Elle nourrit le rejet de l'autre, des autres et une tendance au repli sur soi, à l'égoïsme exacerbé. Jamais, plus urgent combat n'aura été que celui faisant de l'apprentissage des valeurs républicaines l'antidote à la situation, le promoteur d'une citoyenneté partagée. Votre congrès manifeste l'expression d'une résistance au racisme et la force de la Fraternité, de l'amitié entre les peuples. L'action unitaire des organisations antiracistes est le parcours obligé de tous ceux qui croient que le mal peut être enrayeré et qui s'acharnent à le combattre. Bonne action unitaire, bons débats. Amitiés militantes, antiracistes et républicaines.

**Philippe Schmit
Maire de Longjumeau**

La LCR salue fraternellement le Congrès national du Mrap. Votre assemblée se tient à un moment crucial de la lutte antiraciste et pour l'Egalité des Droits en France et en Europe. Les grandes manifestations antiracistes de Paris et Milan le 25 Janvier, la grève générale antiraciste en Suède le 21 Février, les manifestations de Bruxelles, de Vienne, Amsterdam le 21 Mars, les manifestations locales contre les meetings du Front National, montrent l'émergence de nouvelles mobilisations contre la xénophobie. Les politiques menées par les différents gouvernements européens, dans la logique des accords de Schengen, renforcent les partis d'extrême-droite qui à leur tour élargissent leur agitation contre les immigrés désignés comme responsables de la crise. Dans cette situation, l'unité de toutes les forces antiracistes autour

des luttes concrètes pour l'Egalité nous semble être un grand acquis du mouvement engagé le 25 Janvier. A la veille du 1er Mai qui représentera une nouvelle étape de ce combat, nous souhaitons un plein succès à vos travaux.

Ligue Communiste Révolutionnaire

Je souhaite tout le succès qu'elle mérite à votre initiative et vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire Général, à l'assurance de ma considération distinguée.

**Alain Holleville
Le Chef de Cabinet du Ministère Délégué
Chargé des Affaires Européennes**

Certains de nos membres appartiennent d'ailleurs à votre mouvement et y seront sans doute à titre individuel. Dès à présent nous vous souhaitons un fructueux travail dans un domaine tout aussi fondamental que le nôtre, pour la survie de l'humanité Avec notre sympathie.

**Thérèse Collet
Secrétaire administrative
de l'Union Pacifiste de France**

Notre organisation qui sera représentée par notre camarade Mamadou Dem, membre de notre secrétariat, vous adresse ses vives Félicitations pour le rôle particulièrement positif que votre mouvement joue dans la lutte contre le racisme et les exclusions, pour l'égalité des droits et des devoirs entre les Français et les immigrés.

**Unions des Sénégalais en France
Action Revendicative**

Le Bureau national de la Fasti salue les congressistes du Mrap et les encourage à dégager, durant ces trois jours, des chemins d'avenir. Nos organisations ont entrepris de se renouveler et d'unir leurs forces contre le racisme et pour l'égalité des droits. Les progrès de l'une sont utiles à l'autre.

**Le vice-Président de la Fédération des
Associations de Solidarité avec les
Travailleurs Immigrés, J.P. Perrin**

M. Venturini vous transmet ses vœux et encouragements pour la réussite de vos travaux. Je vous prie de recevoir, Monsieur le Secrétaire général, l'assurance de mes salutations les meilleures.

**Agnès Biellier pour Patrick Venturini
Cabinet du Président Delors, Commissions
des communautés européennes**

Nous tenons à saluer les congressistes du Mrap et les assurer de notre solidarité pour différents thèmes abordés lors de ce congrès, notamment en ce qui concerne la bataille pour l'égalité des droits et la citoyenneté partagée. Notre Fédération s'inscrit dans cette bataille pour l'égalité en mettant en avant le

droit de formation dont sont trop souvent exclus les travailleurs immigrés, qu'ils soient dans des entreprises ou en situation de chômage. Nous sommes particulièrement attachés aux actions communes que nous pourrions avoir dans le cadre d'initiative décentralisées où l'AEFTI exerce ses fonctions de formation notamment à Amiens, Chambéry, Charleville-Mézières, Mâcon, Nancy, Toulouse...

**Jean Bellanger,
Président-Délégué, Fédération Nationale
des Associations pour l'Enseignement
et la Formation des Travailleurs Immigrés
et de leurs Familles**

L'abondance de la législation internationale rejetant et condamnant le racisme, la discrimination raciale et toutes les formes d'exclusion et d'atteinte à la dignité de l'être humain, ne suffit plus à empêcher les violations et les atteintes aux Droits de l'Homme. Et pourtant, cette déclaration est un des piliers sur lesquels repose l'Organisation des Nations Unies. Le droit à la vie, le droit à l'éducation, le droit à la santé et le droit à la libre pensée... entre autres, sont autant de droits -en principe garantis et qui ne peuvent souffrir d'exclusives ou d'exclusions. C'est pourquoi, la vigilance de toutes les associations pour arrêter ces résurgences contraires aux principes fondamentaux des Droits de l'Homme, est non seulement nécessaire, mais salutaire, car elle permet de rappeler que le droit international doit être observé par tous et ne saurait souffrir de violations.

**Hassen M. Fodha
Directeur du Centre d'Information
des Nations Unies**

Nous connaissons et apprécions les efforts dont vous faites preuve et la ténacité qui vous anime dans la lutte contre le racisme sous toutes ses formes, et contre les exclusions. Nous nous retrouvons côte à côte dans ces combats, il en sera de même demain. Bien que modeste, notre mouvement entend apporter une contribution à la constitution d'une nouvelle force politique s'inspirant des valeurs universelles dont les hommes et les femmes de progrès ont été porteurs en France.

**Marcel Rigout,
Ancien ministre, Responsable de
l'Alternative Démocratie Socialisme**

France Plurielle soutient le combat du Mrap contre les exclusions et pour l'intégration de l'ensemble des citoyens dans la société française, car il n'est pas acceptable qu'il y ait distinction entre Français par filiation, Français par résidence que certains veulent remettre en cause alors que l'origine remonte au 16ème siècle et les autres citoyens considérés comme étrangers. Nous devons saisir le Conseil Constitutionnel en vue de l'entendre

condamner cette pratique à caractère discriminatoire, alors que le paragraphe 1^{er} alinéa 2 des Institutions de la 5^{ème} République déclare que la France assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion.

M. Camara

Nous avons en commun la lutte contre le racisme et l'exclusion, et toute action de votre part en faveur de l'égalité de TOUS les citoyens ne peut que recueillir notre approbation.

**Pierre-Yves Maugard,
Secrétaire aux Relations Extérieures,
de la Fédération Anarchiste**

L'engagement de longue date du Mrap contre toute forme de discrimination et d'exclusion nous a amené à de nombreuses reprises à porter ensemble les revendications de justice sociale et d'égalité des droits. Le 25 Janvier, c'est avec l'ensemble du mouvement anti-raciste et anti-fasciste que nous sommes descendus dans la rue pour réclamer l'abrogation de la loi Marchand et le droit de vote pour tous les étrangers. Pour exprimer notre solidarité avec les déboutés du droit d'asile et les victimes de la double peine. Pour proclamer notre rejet de la bête immonde et de l'idéologie que véhicule son parti fasciste.

**Les Jeunesses Communistes
Révolutionnaires**

La communauté rwandaise de France est honorée de l'invitation que vous avez voulu lui adresser. Je voudrais par la présente vous confirmer qu'elle enverra une délégation qui adressera un message aux congressistes. Ce message porte essentiellement sur la situation critique que traverse notre pays le Rwanda.

**La Communauté Rwandaise de France,
Aimable Munyurangabo**

Au nom de l'Appel des 250, dont beaucoup d'entre vous sont signataires, je veux vous dire notre amitié militante. En lançant notre appel, nous n'avons évidemment pas voulu, et vous l'avez compris, entrer en concurrence avec les organisations qui, comme la vôtre, luttent depuis si longtemps contre le racisme. Nous voulons simplement contribuer au rassemblement de tous ceux qui refusent la gangrène raciste. Notre démarche est et restera toujours unitaire. A chaque action, à chaque manifestation, nous nous sommes retrouvés côte à côte. L'union est plus que jamais nécessaire à l'heure où la France et l'Europe voient se lever une vague néo-fasciste qui évoque les brunes années 30. Nous ne sommes pas de ceux qui tiennent pour rassurant le fait que le parti néo-fasciste n'obtienne que 14 % des suffrages. Notre angoisse, c'est qu'un tiers des Français déclarent partager les idées de ce parti, c'est que le racisme se banalise en France selon le

dernier rapport de la Commission consultative des droits de l'homme, c'est qu'un gouvernement issu de la gauche ait mis en oeuvre l'une des cinquante propositions xénophobes du Front National. Les mois qui viennent seront décisifs pour notre combat. Nous allons le mener ensemble.

Gilles Perrault

Croyez que je suivrai avec intérêt tout particulier les conclusions de vos travaux. A l'heure où en France - mais aussi en Allemagne, Italie, Autriche, Belgique - un courant xénophobe, raciste et antisémite prends corps sur le terrain de la crise économique et sociale, toutes les forces du pays doivent se rassembler pour éradiquer les germes de l'exclusion et de la violence. L'Europe de Maastricht, les accords de Schengen, les zones de transit... L'actualité nous rappelle, si besoin était, les menaces qui pèsent sur l'amitié entre les peuples et sur l'utilisation démagogique et rétrograde que certains en font.

**André Lajoie, Député de l'Allier,
Président du Groupe Communiste à
l'Assemblée Nationale**

Nous n'avons pas la naïveté de croire que "le livre de l'apartheid est clos" comme l'a claironné le Président De Klerk, à l'issue de sa victoire au référendum où les seuls blancs étaient consultés. La réalité de l'apartheid est toujours là avec son cortège de violence et de misère. La tenue d'élections dans les prochains mois ne se fera pas sans difficultés pour l'ANC qui a connu 40 ans de clandestinité. Le soutien des forces anti-apartheid françaises peut aider à déjouer les pièges que ne manqueront pas de dresser les forces conservatrices et racistes de part le monde. L'apartheid était la forme la plus raffinée du racisme sur notre planète, il ne disparaîtra pas de lui-même. Depuis des années, le Mrap a dénoncé, combattu ce système criminel. Nul doute, aujourd'hui encore par ce congrès, il soit de ceux qui donnent les derniers coups de boutoir pour le faire disparaître définitivement.

Rencontre Nationale Contre l'Apartheid

La défense et la promotion des droits de l'homme, de la femme et de l'enfant, en France et dans le monde, la lutte contre le racisme et la xénophobie font partie des préoccupations qui nous font retrouver dans toute une série d'initiatives pour défendre le droit au séjour, le droit d'asile, le droit de vote, l'égalité devant la Justice, contre les expulsions et les zones de transit, contre la double peine, contre les ségrégations sociales. La montée des idées racistes et xénophobes nécessite la riposte unie de toutes les forces qui rejettent l'exclusion et veulent agir pour refuser les injustices, pour

réaliser l'égalité des droits. Les évolutions des relations internationales, les accords européens CSCE et CEE, après Maastricht rendent plus actuels que jamais une réflexion sur la citoyenneté et la situation de toutes les couches de la population de notre pays.

**Syndicat National des Enseignements
de Second degré**

Certes, des murs tombent, mais d'autres se construisent, redoutables, car bâtis sur l'irrationnel, sur l'intolérable, sur l'intolérance. Il est du devoir urgent de la société toute entière de tout mettre en oeuvre, à tous les niveaux, et dans tous les domaines, pour que se mette en place une véritable éducation à la citoyenneté au quotidien. La Fcpe est prête à participer avec tous les mouvements progressistes et humanistes. Il s'agit là des valeurs républicaines et de leur devenir. Valeurs.

Pour la Fcpe,

J. P. Quelvenec, Vice-Président

Le débat permanent instauré depuis les élections municipales de Mars 1983 autour de ce que l'on appelle le "problème" de l'immigration, surtout maghrébine, a certes, permis aux thèses de l'extrême droite une propagation redoutable. Il a avant tout, été autant d'occasions pour édicter une législation et une réglementation régressives. C'est dans ce contexte difficile où le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie et l'exclusion sociale, sont autant de thèmes introduits à dessein dans le jeu politique et sur la scène médiatique, que votre mouvement fait des efforts pour incarner la conscience de ceux qui se refusent obstinément à désespérer de l'homme et de la société. C'est dire l'ampleur du combat que vous menez. Plus précisément l'aide que votre mouvement et vos militants apportent aux victimes des agressions et des injustices racistes est irremplaçable, parce que concrète et désintéressée.

**Le Président de l'Amicale des
Algériens en Europe**

M. Mohamed Arezki Ait-Ouazzou

Adresse le message de la solidarité active pour la réussite de notre congrès auquel il souhaite bonne chance et bon vent.

Henri Alleg

**Président de l'Amicale des Combattants
de la Cause Anticolonialiste**

Est-il besoin ici de vous dire combien les jeunes de la CGT sont attachés à la lutte contre le racisme, l'exclusion, pour l'égalité des droits. Cet attachement sans faille, dénonçant les causes profondes générant la haine et le racisme, notre permanence à souligner les responsabilités du gouvernement et du patronat, à s'élever contre la promotion (notamment médiatique) de l'extrême droite, notre volonté de mettre en débat pour

l'action avec l'ensemble des salariés et des jeunes des propositions revendicatives de nature à transformer en profondeur cette situation et de répondre aux besoins et exigences du plus grand nombre, nous a conduit à nous côtoyer et travailler ensemble à maintes reprises, et récemment le 25 janvier 1992. Nous vous ferons parvenir pour information, le dernier numéro de notre journal CGT en direction des jeunes. Vous pourrez y voir que notre engagement dans la lutte contre le racisme et pour l'égalité des droits y tient une large place, témoins de notre engagement constant en terme de luttes revendicatives sur ces questions.

**Frédéric Dumalin, Secrétaire général
du Centre Confédéral de la Jeunesse CGT**

Les récentes élections en Italie, France et Allemagne ont confirmé le fait préoccupant d'une avancée en Europe des forces xénophobes, racistes et chauvinistes. Une première phase de l'antiraciste s'est achevée, celle des luttes menées dans les limites nationales de chaque mouvement. Aujourd'hui il est nécessaire qu'existe une coordination antiraciste européenne qui ait ses propres rythmes de débat, ses propres instruments d'information et de collaboration, ses objectifs propres de combats communs. La bataille contre SHENGEN, pour une nouvelle carte sociale européenne, un titre de séjour communautaire en sont les objectifs immédiats. En vous confirmant notre disponibilité pour participer à ces batailles et à d'autres pour la citoyenneté, nous vous souhaitons bon travail.

Collegamento,

Association Antiraciste d'Italie

Les liens de la Ligue des Droits de l'Homme avec le Mrap sont anciens et solides, les combats contre la xénophobie font partie de notre patrimoine commun. L'année qui vient de s'écouler a vu nos pratiques se rapprocher encore, au plan national comme dans nombre de villes de ce pays, au rythme des atteintes portées au droit d'asile, au rythme des coups de boutoir de l'extrême droite. La manifestation du 25 janvier a constitué un temps fort de ces actions communes. Au nom de la L.D.H., je souhaite que nous nous retrouvions le plus souvent possible.

**Madeleine Reberieux
Ligue des Droits de l'Homme**

Invitée au titre du Gfen mais aussi adhérente à titre personnel au Mrap depuis hier, permettez moi d'apporter à votre congrès, un éclairage spécifique du fait de mon appartenance à l'Education Nouvelle. Si nous voulons développer les idées antiracistes, nous devons nous attaquer aux racines de l'exclusion. Comme l'a dit Brecht: "il est fécond le ventre d'où peut sortir la bête immonde!" Alors il faut tuer le germe et cela passe par l'Education, en

nous interrogeant sur les processus mentaux qui conduisent des hommes à en rejeter d'autres... comme il y a 500 ans le Continent Européen a anéanti tout un peuple! Dans des classes où des enfants sont jugés, triés, classés comment est-il possible de construire la citoyenneté, la fraternité? Dans des classes où on n'apprend pas aux enfants, aux jeunes à coopérer, s'entraider; mais gagner, être le meilleur. Comment ne pas voir que c'est là que se construisent des pratiques d'exclusion? Nous sommes nombreux à vouloir construire ce monde fraternel et à remettre en cause nos modes de pensées et d'agir. Nous avançons les uns et les autres, d'où nous sommes, pour créer des réseaux associatifs... et j'en suis sûr, nous nous retrouverons sur la base de projets multiples et communs! A tous, bon courage et à bientôt!

Martine Lacour

Membre du Secrétariat National du Gfen

Nous pensons que le Mrap est d'une grande importance actuellement, dans la lutte contre le racisme et l'exclusion, face aux développements des idées réactionnaire et racistes. Nous pensons, comme vous, que chaque fois que l'unité est possible, il faut s'y engager. Pour autant, certaines luttes restent à nos yeux essentielles: lutte pour le droit de vote pour tous (alors que Maastricht s'apprête à faire des citoyens de première zone, de deuxième zone, voire de troisième zone!), lutte avec les Déboutés du droit d'asile (et la régularisation des victimes de la procédure TGV de l'OFPPRA), lutte pour la nouvelle citoyenneté. Nous tenons donc à saluer tous les participants à ce congrès.

**L'Alternative Rouge et Verte,
Pour le bureau exécutif,
Françoise Galland**

Les communistes français sont pleinement partie prenante de cet effort. Attentifs à l'action solidaire de tous ceux qui, sur le terrain, veulent réagir contre tout ce qui mutile et oppose les hommes, ils entendent contribuer à combattre le cancer des exclusions à la racine, en déployant dans ce combat primordial tout leur dynamisme militant, toute leur personnalité. C'est pourquoi ils se mobilisent pour l'essor offensif d'une opposition de gauche contre des choix gouvernementaux qui doivent plus aux stratégies d'adaptation capitalistes et aux idées de la droite qu'aux valeurs de progrès et d'émancipation humaine. Par son ampleur, son contenu et son rayonnement, la manifestation du 25 janvier dernier marque un jalon d'importance sur ce chemin. En contribuant à son succès, les communistes y ont trouvé la confirmation d'une donnée centrale sur laquelle se fonde toute leur démarche politique: c'est en s'opposant dans la clarté aux politiques qui développent l'exclusion en multipliant les

inégalités que l'on ouvrira la perspective la plus large à tous ceux qui cherchent à se rassembler pour ouvrir une issue dans le développement des solidarités humaines. C'est le chemin d'un rassemblement efficace contre le dangereux enracinement d'une droite extrême qui nourrit les pires perversions du racisme et de la xénophobie.

**Francette Lazard
pour le Bureau Politique du PCF**

Je rends hommage au Mrap, à Mouloud et à tout les militants avec lesquels nous avons agité au coude à coude ces dernières années. C'est un honneur pour nous d'assister à votre congrès et nous sommes en accord avec vous sur vos réflexions, notamment sur la question que vous marquez si justement: l'intégration des émigrés passe par l'égalité des droits. Le droit au logement en est un, et il est vital. Il est loin d'être satisfait et nous pouvons le dire aujourd'hui sans être contredit par quiconque, la situation se dégrade à grand pas, les luttes entreprises sur ce terrain ces dernières années en témoignent. Pourtant, tout les combats engagés ces dernières années ont été couronnés de succès, car de voir chaque jour des sans logis dans les rues est insupportable, de savoir des familles sans toit est intolérable pour la plus grande part de la société Française. Je tiens à rappeler que c'est les militants du Mrap de l'est parisien qui avec d'autre bien sur, ont, lors des incendies criminels du 20e ouvert la voie aux luttes futures. Front des organisations, et les tentes qui sont l'expression de la détermination souvent désespérée. Cette année nous avons pris les devants ensemble et une charte pour l'arrêt des évictions et des exclusions sans logement en Ile de France (là où le drame est le plus criant) a été signée par plus de trente organisations. Nous demandons aux autorités de suspendre toute expulsion dès lors que le foyer ne pourra trouver à se reloger compte tenu de ses ressources, et nous demandons d'appliquer la loi sur les logements d'office plus connue sous le nom de loi de réquisition, car là en attendant la construction de logements sociaux, en attendant la mise en oeuvre de la loi BESSON et de la loi d'orientation sur la ville et en attendant des outils législatifs supplémentaires indispensables pour une réelle application du droit au logement pour tous. Il n'y a jamais eu autant de logements vacants dans notre pays (et plus encore à Paris ou la spéculation bat son plein), nous traversons une crise grave du logement et il est du devoir des pouvoirs publics, des maires? des préfets d'appliquer les mesures prévues dans de telles circonstances. La loi de réquisition en est une, elle est temporaire, pas plus de cinq ans le bénéficiaire doit s'acquitter d'un loyer pour indemniser le propriétaire, c'est une mesure de partage et d'intérêt général.

**Jean-Baptiste Heyraud
Association "Droit au logement"**

Je vous remercie vivement en tant que Présidente d'IMADR, de nous avoir invité à assister au Congrès à Saint-Denis. Je regrette beaucoup de ne pouvoir, pour des raisons de santé, me rendre personnellement à Paris. Cependant, notre collègue de Genève, Melle Rebeka Martensen aura le plaisir et l'honneur de participer à vos travaux. L'IMADR partage les idéaux et les buts poursuivis par le MRAP dans le même esprit fraternel et solidaire et soutient la lutte entreprise par votre organisation pour briser l'étaudes préjugés raciaux et sociaux, de la xénophobie, des nationalismes exacerbés et haineux dont sont victimes certains groupes de notre société auxquels on dénie la pleine jouissance des droits de l'homme et la reconnaissance de leur identité. L'IMADR a pour mission primordiale de combattre toutes formes de discrimination dans le monde et de promouvoir les droits de l'homme en accord avec les principes, les idéaux et les buts poursuivis par l'organisation des Nations Unies. Cette organisation non gouvernementale internationale a soutenu depuis des années la lutte contre la forme la plus cruelle du racisme, l'apartheid, elle salue aujourd'hui la victoire de la majorité noire en Afrique du Sud et la fin de l'apartheid. Elle lutte pour la reconnaissance des droits des minorités dans le souci de recourir à des solutions pacifiques et constructives. Elle défend les droits des groupes défavorisés et marginalisés et, notamment, les travailleurs migrants, hommes et femmes, les handicapés, les enfants exploités et brutalisés. Enfin, elle lutte contre les causes premières des maux qui nous affligent, les difficultés économiques et l'écart grandissant entre les riches et les pauvres. Nous nous réjouissons de l'adoption récente par les Nations Unies de la Convention Internationale pour la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur familles, convention accordant protection aux travailleurs migrants sans distinction de sexe, race, couleur, langage, religion ou convictions ou opinions politiques. Les récents bouleversements de l'échiquier européen, l'éclosion, à travers le monde, des multiples aspirations des peuples ont plongé le monde dans un cercle de violence et de haine. Cependant on dénote la présence d'une conscience internationale et un mouvement, que nous voulons croire irréversible, vers plus de démocratie et de solidarité entre les peuples. La Communauté Européenne, les Nations Unies nous montrent la voie en poursuivant une politique patiente et persistante d'ouverture et de négociations. C'est dans un tel esprit et grâce à l'action d'organisations telles que le MRAP que l'on pourra réaliser pleinement la proclamation de l'article premier de la Charte Internationale des droits de l'homme : "Tous les hommes naissent libres et égaux en dignité et en droits".

Miriam Schreiber
Présidente de l'IMADR

AUTRES MESSAGES

D'autres organisations et personnalités ont fait parvenir un message ou un soutien au Mrap, avant, pendant ou après le congrès. Qu'ils en soient remerciés.

Il s'agit de : **M. Badinter**, Président du Conseil constitutionnel ; **Roger Maria** de la Fédération nationale des Déportés, Internes, Résistants et Patriotes (Fndirp); **M. Pelletier**, médiateur de la République; **M. Berny** de la Libre Pensée; **M. Labica**, Premier Vice-Président chargé de la Recherche à l'Université Paris X-Nanterre; **Mme Sylvie Tsyboula**, Directeur-Général Adjoint de la Fondation de France ; **Mme Marie-José Chombart de Lawe** ; **Georgette** et **Jean Suret-Canale** de l'Université Paris VII ; **Jean-Patrick Razon**, de Survival International; **Georges Séguy**, Président de l'Institut Cgt d'histoire sociale ; **Jean Bordier**, Secrétaire général de la Fasp ; **Marcel Zwamborn**, de l'Institut néerlandais des droits de l'Homme ; **James Mutambirwa** du Conseil mondial des Eglises ; **Pierre Mauroy**, ancien Premier ministre, maire de Lille ; **Catherine Trautmann**, maire de Strasbourg, Graeme Atkinson de Searchlight, association antifasciste de Grande-Bretagne; la section française de la Ligue internationale des Femmes pour la Paix ; **Henri Bassis**, Président du Gfen.

REMERCIEMENTS

Le Mrap remercie tous ceux qui ont apporté l'aide matérielle et moral dans laquelle la tenue de ce congrès n'aurait pas été possible; et plus particulièrement le Président du Conseil général de la Seine Saint Denis, M. Braouzec, maire de la ville, ainsi que la Fédération Mrap de Seine Saint Denis.

Sur ce congrès pèse une lourde responsabilité. Il doit analyser la montée du racisme sous des formes nouvelles et multiples en France, en Europe, dans le monde, pour mieux en éclairer la teneur et dégager les axes d'une riposte efficace. Cette situation inquiétante requiert une capacité accrue d'innover. On ne peut s'en tenir aux recettes anciennes. Il faut, en particulier, se défier des bavardages médiatiques, des incantations de toutes sortes qui, trop souvent, se substituent à l'action. Comme le racisme se mele plus que jamais à la vie politique et sociale, il importe de répondre aux angoisses et aux frustrations qui le sous-tendent. Notre rôle est de contrecarrer sur le terrain sa fonction bien connue de division et de diversion en lui opposant la vérité des faits, la conscience d'intérêts communs et le vécu de leur défense commune. Ne craignons pas de

montrer du doigt quiconque cherche à tirer profit du racisme, serait-ce en feignant de le combattre. C'est aujourd'hui un vaste débat. Il foisonne autour de nous; il mobilise des chercheurs de diverses disciplines, des associations, des citoyens attachés aux droits de tous les hommes. Mais cela ne va pas sans contradictions ni inconséquences. Le Mrap se doit, me semble-t-il, d'apporter activement sa contribution originale en alliant l'expérience concrète et la réflexion créative, en distinguant les efforts sincères des tentatives de récupération plus ou moins bien intentionnées, en soutenant toutes les initiatives susceptibles de faire reculer la haine. Militants qui participez au congrès, que vous soyez nouveaux ou chevronnés, le Mrap c'est vous. C'est à vous qu'il appartient de définir une stratégie nationale qui corresponde aux urgences de l'heure. Créer les moyens pour sa mise en oeuvre cohérente, son suivi et, si nécessaire, son adaptation, vous incombe également. De vos échanges de vues dépendent non seulement les orientations du Mrap, l'avenir de Différences, mais aussi le fonctionnement, la communication, les finances du Mouvement. Il est si tentant de laisser à d'autres ces questions dites d'intendance! Or, aucun domaine de notre action ne saurait échapper à la démocratie. Dans notre combat, la démocratie est une arme décisive. Vous allez décider en définitive de la place du Mrap dans la société française à ce moment crucial où il est si nécessaire.

Albert LEVY

RAPPORT D'ACTIVITES DU MRAP
Depuis le Congrès de Grenoble (Juin 89)

INTRODUCTION :

Ce rapport d'activités est une "première". Lors des précédents Congrès, il n'y avait qu'un seul rapport (hormis le rapport financier) : le Rapport du Bureau National, présenté par le Secrétaire Général. Pour mémoire : en 1987 : "UN MRAP MILITANT ET OUVERT POUR VAINCRE LE RACISME", en 1989 : "FACE AU RACISME, CONSTRUIRE L'EGALITE". Pour ce Congrès 1992, il a été décidé de présenter deux rapports :

- L'un, essentiel, soumis à votre vote : Rapport d'Orientation : "VERS UN CONGRES NOVATEUR" ou l'on brosse bien entendu un tableau de la situation et donc de l'action du MRAP.
- L'autre, adjacent, "Rapport d'activités" qui entre dans le détail plus concret des actions menées depuis deux ans et demi.

Les matériaux en sont fournis par trois sortes de rapports

- 1) de la "Direction" : Présidents et Secrétaires Généraux
- 2) Des Commissions
- 3) Des Fédérations et Comités locaux

Ceci demande quelques remarques :

- a) Les rapports des Commissions sont de types variés, comme le sont d'ailleurs les objets des Commissions : certaines sont chargées d'un secteur précis de lutte antiraciste (exemple : Immigration)- d'autres s'adressent à un type de public (exemple : Jeunes) - d'autres concernent les moyens de l'action (exemple : Communications).
- b) Les rapports de Fédérations et de Comités locaux : trop peu nombreux (8 et 45) pour prétendre à un tableau exhaustif, mais toutefois suffisants pour un échantillonnage suggestif (un "sondage" convenable).

Comment organiser ce travail ?

Première idée : selon l'ordre des "matériaux" : l'action de la Direction Nationale, les Commissions, la "base"... Au Secrétariat National, on a estimé que cela dissequait, voire même opposerait les "échelons" du Mouvement, qu'en tout cas ce n'était pas assez synthétique. D'où le plan suivant procédant essentiellement par grands secteurs d'action.

I. LES PRISES DE POSITION DE LA DIRECTION NATIONALE témoignage du large éventail de nos interventions

II LE "COMBAT HEXAGONAL"

- A) Immigration
- B) Antisémisme
- C) Autres types d'exclusion (ex. : Gens du Voyage)
- D) La lutte contre l'extrême-Droite, ses infiltrations ou ramifications.

Le "néo-nazisme" est rattaché à la Commission Antisémisme, pour des raisons historiques. Mais la lutte contre l'extrême-droite englobe de fait tous les domaines. Aujourd'hui, se sont les immigrés qui sont la cible privilégiée de l'extrême-droite française. De plus, une manifestation comme celle du 25 janvier, si elle visait en premier lieu l'extrême-droite, a eu des retombées plus larges.

Dans tous les domaines, nous aurons à distinguer :

- . Les grandes campagnes, la plupart du temps avec des collectifs - aux plans locaux comme au national.
- . Les réponses aux besoins de la "base" - à la "carte" : débats, expos., etc...

III. LE COMBAT A DIMENSION MONDIALE : POUR LA PAIX ET L'AMITIE ENTRE LES PEUPLES

- A) Présence du MRAP aux instances internationales
- B) Interventions dans les différents secteurs :
 - 1) Proche et Moyen-Orient
 - 2) La guerre du Golfe ~mérite bien un paragraphe à part)
 - 3) Apartheid
 - 4) Noirs et Indiens d'Amérique
 - 5) Oppressions, inégalités, misère du "Tiers-Monde"

Là encore, grandes campagnes et initiatives locales.

IV. Un travail qui englobe tous les domaines : EDUCATION - FORMATION COMMUNICATION

V. ESSAI DE REFLEXION SUR LE FONCTIONNEMENT DU MOUVEMENT

- A) Contre les pessimismes :
 - . Richesse et diversité de l'action
 - . Présence des militants sur le terrain
- B) Le fonctionnement des différentes instances - Fédérations et Régions - Commissions - Instances dirigeantes (Présidence, Secrétariat -ational et Secrétaire Général, Bureau National et Conseil National)

Problèmes de coordination. Poids de la gestion. - Questionnement sur le Développement du Mrap

En guise de conclusion : Quelques réflexions à propos du Rapport 1992 de la Commission Nationale des Droits de l'Homme Documents en annexe :

- 1) Le rapport de la Commission "Communication"
- 2) Le rapport de la Permanence Juridique

I. LES INTERVENTIONS DE LA DIRECTION DU MRAP

Le siège du Mouvement reçoit en moyenne 50 lettres par jour, provenant : - de membres du MRAP - d'Organisations - de particuliers dispatchées aux responsables concernés. Réponses : un exemple (qui me concerne comme responsable de Commission); une déclaration d'un représentant de la SPA impliquant spécialement les Gitans dans la disparition d'animaux. Protestation à la T.V. signée conjointement de Mouloud et de moi-même. Compte-tenu de la vitesse de circulation des informations, notre gestion artisanale nous met évidemment en difficulté.

1. Les déclarations publiques : 262 (depuis le dernier Congrès)
 - 59 sur les questions internationales : 12 sur la Guerre du Golfe - 14 sur l'Afrique du Sud - 3 sur les accords de Schengen, 3 sur le Maroc, etc...
 - Restent donc plus de 200... sur les questions intérieures
 - . Discrimination - intolérance - violences policières : 66
 - . La justice : 43
 - . Les crimes racistes : 31
 - . Les expulsions : 27
 - . La double-peine : 6
2. Participation à des conférences de presse 1 au MRAP, du 20.07.1989 au 03.09.1991 7 représentations à des campagnes soutenues par le MRAP
3. Interviews : 15 fois à Radio-Beur - 10 à R.F.I. - 5 à France-Inter Télévisions : (nous sommes peu gâtés...) 3 à A2 - 1 à TF1 (Ciel mon mardi) - 2 à la 5, 1 à FR3 (Montfermeil).

4. Articles de presse
5. Représentation ou conduite de délégations
Un effort de contacts avec les médias, mais vu l'importance de ceux-ci sur l'opinion, on peut constater que nos prises de position ont été souvent ignorées, voire volontairement occultées (affaire des foulards, guerre du Golfe)
Une réflexion s'impose pour avoir les moyens d'un service de presse efficace.

II. LE COMBAT HEXAGONAL

A. Les problèmes de l'immigration
Ou mieux peut-être - "des immigrés" - car ce n'est pas un problème purement théorique, c'est un combat pour des personnes, leur sécurité et leur dignité - et c'est bien ainsi que l'entendent les copains présents aux manifestations, aux grèves de la faim et, au quotidien, d'accueil et soutien aux situations de précarité et de détresse. Trois grandes campagnes ont illustré ce combat : Pour le droit de vote -Contre la double peine- Pour le droit d'asile.

1) La Commission "Immigration" analyse ainsi la situation : malgré l'amélioration apportée à l'Ordonnance de droit commun par la "Loi Joxe" du 02.08.1989 ou le retour à la reconnaissance des catégories protégées dans la récente loi du 31.12.1991...

Le gouvernement actuel ne va pas jusqu'au bout de ses déclarations de principe concernant la "résidence", tant dans les lois que dans la pratique. Sous prétexte de freiner l'immigration, il ne respecte pas des droits acquis par ancienneté sur le sol ou liens familiaux. Ce qui va prochainement être un acquis positif pour les immigrés de la CEE peut aggraver encore la précarité pour les autres . En conséquence pour l'avenir : Le Mrap doit, avec d'autres organisations, mener de grandes actions Pour une réelle intégration des résidents - en attaquant le principe même de péremption du droit de résident - en luttant pour accroître le nombre des catégories tributaires de plein droit... et l'humanisation des règles de regroupement familial - Continuer la lutte pour l'abolition de la double peine et la revendication des droits civiques. La Commission dans un premier rapport un peu pessimiste, mais amendé par un second déplorait un investissement insuffisant dans les réseaux et collectifs - met aussi un manque de matériel de fond, de documents de réflexion : cartes postales, pin's et badges ne sont pas suffisants . Notons que, par les soins de ladite Commission, la remise à jour de la brochure "La vérité sur les immigrés" est en cours.

2) Les grandes campagnes menées "à la base" - De nombreux Comités ont été engagés dans les trois directions signalées plus haut. . Droit de vote (souvent dans le collectif. "J'y suis, j'y vote"). Droit d'asile : cette mobilisation a été plus ou moins forte selon les situations locales. Stimulée là où ont eu lieu des grèves de la faim. Ainsi pour les Kurdes: Crépy-en-Valois, Colmar, Belfort, Nantes, Melun, Paris... A Melun, audience à la Préfecture, sur le recours des déboutés du droit d'asile. . Double-peine : la mobilisation semble avoir été un peu moindre que pour les deux autres campagnes. - Signalons (à simple titre d'exemples parmi d'autres...) Collectif "anti-expulsions" à Pau. "Vivre ensemble" (30 associations) à Nantes. "Commission Ofpra" à Nice. Des accueils d'enfants palestiniens : Lille - Valenciennes

- Les divers problèmes de l'immigration sont en lien étroit :
A Saintes, la campagne contre la double peine s'insère dans celle "Pour une nouvelle citoyenneté".
A Saint-Nazaire, article dans Ouest-France sur "Citoyenneté et nationalité"
A Marmande : débat : "Quels immigrés pour l'Europe ?" Citoyenneté-Intégration-Laïcité. Débat avec Mouloud AOUNIT.

3) Des réponses nombreuses et variées, ponctuelles ou continues, à des problèmes locaux. Soit du Mrap seul, soit, là encore, avec des collectifs : associations humanitaires ou de quartier - mais aussi en réaction contre certaines associations de quartier xénophobes.
- Soutien à des résidents de foyers : Foyer Bisson à Paris (19e-20e) ; Sonacotra : Nice
- Action pour le logement, concernant à la fois immigrés et Français défavorisés : Sallanches, Vallée-de-l'Arve : Meaux "Vivre ensemble, Où ? Comment ?" ; avec 13 associations (logement, école, intégration).
- Pour le droit à la scolarisation : Montfermeil...
- Soutiens individuels - interventions au sujet de "bavures". Le Comité de Brest a rencontré le Secrétaire d'Etat à l'Intégration. M. Yamgnane.

4) L'action juridique
a) Au plan national
La permanence juridique du siège est très sollicitée.
- Protestation contre l'atteinte aux libertés que représentait l'informatisation des fichiers confiée au R.G.. Délégation auprès de M. ARPAILLANGE en mars 1990.
Renouvellement de la protestation contre une nouvelle version, par communiqué du 26.04.1991.
- Interventions en 1990 sur les modifications à la loi de 1972.
b) Localement, les soutiens individuels nécessitant souvent la constitution de dossier.
Des Comités ont donc monté leur propre permanence juridique : Versailles, Saint-Denis, Nantes...
Constat à Saint-Denis où 80 dossiers sont en instance : ce type d'action prend beaucoup de temps : question posée : "devons-nous continuer à suivre certains dossiers qui ne relèvent ni de notre compétence, ni de l'objectif de la permanence ?" ... "et pourtant, la solidarité ne doit pas être un vain mot, et pour certaines personnes, la permanence est - d'abord - un lieu d'écoute, de dialogue et de chaleur".
Conclusion : Bien qu'il existe d'autres permanences, et un Conseil juridique à la Mairie - collaborer avec eux, mais garder notre propre permanence.

5) On ne peut omettre les manifestations au plan national
- L'une, "pour le droit à la mémoire" le 17 octobre 1991. 30 ans après le massacre d'algériens manifestant en 1961 contre le couvre-feu.
- L'autre, en pleine actualité : contre le verdict d'indulgence accordé aux meurtriers de Malik Oussekiné (en 1986-1990).

B. Antisémitisme

La Commission "Antisémitisme et néo-nazisme" compte deux cent correspondants. Chaque semaine une petite équipe fait une compilation de presse, et tient une documentation importante à la disposition de tous les militants, qui ne le savent sans doute pas assez. Nous traitons dans ce paragraphe uniquement l'antisémitisme, pour la raison exposée plus haut. Quelques grandes campagnes ont

événements ont mobilisé l'ensemble du Mrap.
- Le Bicentenaire de l'émancipation des Juifs 1^{er} février 1992 au Sénat, une demi-journée d'étude : l'antisémitisme de 1791 à nos jours.
- Exposition à Antony, du 24 au 29 novembre 1991. Roanne : déclaration de presse
- Exposition réalisée par le Comité de Bourg La Reine : "de l'exclusion à l'intégration".
- La campagne contre le "négaionnisme" (terme meilleur que "révisionnisme") bien que le livre de Guionnet, que nous avons attaqué, s'intitule "Révision".

- La profanation du cimetière de Carpentras a déclenché nombre de réactions
- Le midi sans doute y a été plus sensible: Aubenas, Nice, Tarare, Montpellier, Marmande, Orthez, Oloron (débat sur le nazisme avec films).
La Fédération du Vaucluse a tenu à placer son Ag du 15 décembre à Carpentras.
Mais les autres régions aussi ont réagi : à Meaux, marche silencieuse avec la Communauté juive ; Douai, Saint-Lo...
Un cas moins connu: la profanation du cimetière de Saint-Herblain, en Loire-Atlantique. Action juridique du Comité de Nantes qui se porte partie civile.
- L'affaire Touvier: Saintes.
- La déportation: Aubenas.

C. Autres types d'exclusion que l'on peut à bon droit rattacher au racisme

1) Ainsi des Français de couleur des DOM-TOM
2) Ainsi encore du rejet ancestral vis à vis des Tsiganes et autres Gens du Voyage
Rejet qui vise plus un mode de vie et des traditions qu'une origine ethnique, bien que l'exclusion soit plus prononcée contre les Tsiganes de certaines nationalités - Yougoslaves ou Roumains.
- La "Commission Tsiganes et Gens du Voyage" de notre Mouvement existe depuis 13 ans (premier rapport au Congrès de 1980). Elle compte 80 correspondants, dont des responsables d'Associations de Gens du Voyage, pas nécessairement membres du MRAP. Une petite poignée de participants aux réunions mensuelles, mais un courrier assez abondant.
- La situation: du côté gouvernemental, des efforts: rapport de mission (Delamon) présenté au Premier Ministre le 3 juillet 1990.
Article 28 de la Loi Besson (31 mai 1990) obligeant toute commune de plus de 5 000 habitants à aménager un terrain. Tout récemment (mars 1992) annonce de la Création d'une Commission Nationale Consultative Tsigane.
Toutefois, les mentalités n'évoluent pas pour autant - y compris chez les détenteurs de pouvoirs locaux. Ainsi, sur cette question vitale des terrains d'accueil, nombre de départements et de municipalités traînent les pieds.
- Notre Commission n'a pas sorti de document important depuis le "Dossier bleu" de 1987, mais a fourni une contribution aux rapports 1991 et 1992 de la Commission des Droits de l'Homme.
En 1991, cette contribution a été citée. Délégations auprès des Pouvoirs publics... auprès de la Direction du J.O..
Elle a organisé une Rencontre Nationale à Chartres le 25 mai 1991 (en l'absence de représentant officiel, car nous étions en vacances de gouvernement!)
- Nombre de Comités s'impliquent dans la défense des Gens du Voyage. Citons les efforts persévérants de Dax pour la scolarisation; la réaction du Comité de Lorient lors de l'affaire

de Priziac; la participation de CI pour l'élaboration de schémas d'accueil; des manifestations; des actions judiciaires (ainsi à la suite d'un arrêté du Maire de Coulommiers concernant des propos nettement discriminatoires). Mais souvent nous sommes sollicités, à la Commission, pour des questions complexes concernant les P.O.S.. Impossible d'intervenir sans antenne sur place bien informée.

D. L'extrême-droite... ses ramifications et infiltrations

Le MRAP tout en proclamant indispensable, et de son ressort, la lutte contre une extrême-droite foncièrement raciste et xénophobe, n'a jamais voulu la polariser exclusivement sur "le phénomène Le Pen"... D'une part, il y a plus extrême-droite et néo-nazi encore... mais surtout plus grave - il y a les complications, complaisances et infiltrations d'idées d'extrême-droite dans d'autres formations politiques (l'affaire de Montfermeil...) et secteurs de l'opinion.
- Ainsi, la Commission Antisémitisme et Néonazisme rappelle que le MRAP a dénoncé, voire attaqué en justice, des dérapages verbaux ("invasion..." "odeurs..." "charters"...) très graves quand ils émanent de hauts responsables politiques.
Bref, il est inquiétant que des relents d'idéologie raciste n'émeuvent plus, soient considérés "comme des idées parmi d'autres". Le MRAP a rappelé en toute occasion, que selon la loi de 1972, il y a délit... mais délit pas toujours reconnu par les tribunaux - notre procès perdu contre M. Chirac.
- Les actions dans les affaires Nottin - Guionnet
- Le meeting de Dreux : sur le terrain de Mme Stirbois, a groupé plus de 700 participants.
En province lui ont fait de nombreux meetings ou débats : Pau, Roanne, Limoges, Agen... - ainsi qu'à Paris.
Toutefois, les 50 points de débat annoncés n'ont pas encore trouvé assez d'échos.
- Très nombreuses, pourtant, à la Base, les manifestations.
A Paris, c'est au sein du collectif "Ras l'front".
En banlieue : Boulogne-Billancourt - Plaisir - Melun...
En province : Montargis, Soisson, Metz, Saint-Nazaire, Oléron, Sallenches, Nice, Annecy...

Beaune : "petite ville tranquille au charme légendaire", "câpitale du vin et du tourisme", donne naissance à un "front beaunois de résistance au fascisme et au racisme"
Mentionnons aussi les procès intentés à l'échelon local - ainsi à Saint-Nazaire, Cnasti, Ldh et Mrap.

Le point culminant. Le 25 janvier 1992, à Paris avec plus de 60 organisations et ses 100 000 participants - et tous les parallèles en Province. Selon la remarque initiale, ce n'était pas une polarisation sur le seul Fn, même s'il était la cible première. La presse a même souvent mis en relief... une contestation du pouvoir socialiste - et c'est vrai qu'il était contesté, en particulier sur la Loi Marchand.
Tout récemment, le 18 mars, 4000 personnes contre la venue de Le Pen au Zénith - malheureusement gâché par ce qu'on appelle "éléments incontrôlés", et fait moins connu des bavures policières. Le rôle du Mrap a été mis honnêtement en valeur par un journal comme "Le Monde".

III. LE COMBAT A LA DIMENSION DU MONDE : POUR LA PAIX, L'AMITIE ENTRE LES PEUPLES CONTRE LES OPPRESSIONS, DISCRIMINATIONS, INEGALITES...

A. Présence du Mrap dans les instances internationales

1) A Genève, à l'ONU, : un membre du BN, J-J. K assisté d'un suppléant, représente le Mrap, dans un système d'organismes complexes
- Une Commission des Droits de l'Homme, avec une sous-commission des droits des minorités.
- Un Comité des Ong pour les Droits de l'Homme, avec un sous-comité contre le racisme. Ces Comités et sous-comités sont des organes de la Conférence des ONG, dite "CONGO", lequel organise rencontres et colloques.
J-J. K a participé à une mission au Kosovo, avec deux autres organisations. Il est intervenu en Commission sur : les Kurdes, Timor - la répression au Zaïre, au Sri-Lanka, en Afrique du Sud, en Palestine, au 7Saroc. Cette dernière intervention a fait quelque bruit ! ...
Devant la Commission plénière, sur les droits des travailleurs non de la C.E.E. dans la future Europe. Le MRAP a plusieurs fois offert son temps de parole à des "témoins" de minorités.
- Bien que nous soyons limités par nos manques de moyens (un peu "parents pauvres"...) notre contribution est très importante. Les ONG agissent trop souvent séparément.

2. Un membre du Secrétariat, R. MERIEUX est chargé des questions internationales.
- Missions en : Roumanie et Yougoslavie, avec Médecins du Monde,
- au Kurdistan turc, avec la Fédération Internationale des Droits de l'Homme, et Médecins du Monde,
- à Grenade: Association européenne des citoyens - après la guerre du Golfe (avec Jacques CHEVASSUS),
- à Bratislava (mars 1992), deuxième assemblée Générale de l'Assemblée européenne des Citoyens,
- Collectif de vigilance pour le Sahara Occidental, avec la Fédération Internationale des Droits de l'Homme et France-Libertés,
- aux 3e et 4e Sommet de la Francophonie sur les problèmes africains - La Baule 1990 - et Trocadéro 1991 (cf. Différences sur plusieurs de ces représentations).
- Pour suppléer tant bien que mal à la carence de la Commission DOM-TOM, appui au peuple kanak et au FLNKS et conférence de presse (1.90) avec le Secrétaire Général du parti de l'Union Océanienne.

3. La Commission internationale; en sommeil depuis plusieurs années à redémarré et se positionne en fonction:
- des engagements de nos Comités
- des sollicitations d'amis dans les pays d'origine. Elle se compose d'un noyau de 5 à 6 personnes... et appelle du renfort.

4. Une autre membre du Secrétariat, Michèle Ganem, était plus spécialement chargée des questions européennes: à défaut d'une Commission qu'elle s'efforce de créer.
De nombreux contacts ont été pris, soit à distance, soit à l'occasion de rencontres ou colloques, avec les organisations qui dans les différents pays d'Europe luttent contre le racisme.
- A Florence, avec de nombreuses associations italiennes.
- A Leyde, Bruxelles, Londres, Genève.
- A 4 reprises, à Strasbourg avec le Parlement Européen, et un dossier déposé auprès de tous

les Présidents de groupes parlementaires, au sujet de Le Pen.
- 2 réunions du Conseil de l'Europe.
- Démarche auprès de la Commission des Communautés européennes (Cabinet de Delors) pour octroi de subventions en 1990 et 1991.
- Echanges sur les accords de Schengen.
- Nombreuses démarches pour organiser une Rencontre européenne pour la citoyenneté et l'égalité, en décembre 1991. Le projet a dû être reporté - en grande partie pour des raisons financières - mais le projet n'est pas enterré.
- Enfin, constitution d'un fichier de documentation sur le racisme en Europe et les réponses apportées (législation, etc...).

B. Actions du Mrap dans les différents secteurs

1) Proche et Moyen Orient
a) Une délégation de la Direction du Mrap invitée à Tunis par l'OLP (11-91)
b) Une Commission n'existe que depuis 18 mois. Elle se réunit toutes les 3 semaines. Elle a :
- publié plusieurs communiqués sur le conflit israëlo-palestinien et la guerre du Golfe;
- organisé un débat sur les territoires occupés par Israël;
- préparé sur cette situation une exposition en Seine-Saint-Denis et espère des débats dans toute la France.
c) Il va sans dire que l'intérêt des Comités locaux pour les questions du Proche et Moyen-Orient n'a pas attendu la création d'une Commission nationale.

Le conflit israëlo-Palestinien tient au coeur des militants du Mrap, et la situation de notre Mouvement n'est pas confortable: refus de faire de l'antisémitisme reconnaissance de l'Etat d'Israël, mais refus de la politique israëlienne de conquête et d'oppression des Palestiniens: toutes nos prises de position s'efforcent de tenir compte de ces facteurs complexes.
Excellent numéro de "Différences" en août 1991 "Donnez une chance à la paix".
2) La Guerre du Golfe mérite bien un paragraphe spécial. La Direction du Mrap (cf. II) a publié 12 déclarations:
Les Comités locaux se sont, très nombreux, engagés, généralement au sein de collectifs - ou nationaux (appel des 75, appel des 125...) - ou locaux (Comité de vigilance contre la guerre du Golfe à Saint-Denis - "Pour une paix juste et globale" à Montpellier).
Faut-il citer? Boulogne
- Nice, Menton, Marmande, Bagnere de Bigorre, Pau...
- Crepy-en-Valois, Soisson? Douai, Metz, Saint-Nazaire, Saintes...
Mais plusieurs rapports n'hésitent pas à faire état de tensions difficiles.

- entre les associations: Saint-Nazaire où il a fallu attendre après la guerre du Golfe pour une déclaration commune avec 505 Racisme, sur des bases claires.
- Au sein même des Comités:
- A Saintes, débat à propos des déclarations nationales et de l'appel des 125. Le Comité local tient à préciser qu'il souhaite que des négociations s'engagent sans aucun préalable en vue d'une solution pacifique.
- A Soissons : 2 positions (au moins) au sein du Comité et "une difficile prise de position en faveur de la paix". "Après des discussions houleuses, le Comité décidait de participer au Mouvement anti-guerre avec la Cgt ; le Pcf, le Pci, les Verts, sans toutefois en approuver toutes les prises de position. Le MRAP s'inquiète de la flambe de haine qui surgit inévitablement de cette guerre qui n'aura rien réglé - et chez nous, des retombées d'intolérance et de racisme".

3. L'Apartheid
Un des plus anciens combats du MRAP. Certes, l'apartheid a enregistré un recul important. De ce recul, le MRAP peut revendiquer sa petite part : ainsi l'action persévérante menée pour la libération de Nelson Mandela (Comité d'accueil : "Nelson Mandela libre" à l'appel de l'A.N.C."). La vigilance demeure. Dans les deux années prises en compte, 14 communiqués sur l'Afrique du Sud.
a) La Commission. La responsable J. Grunfeld écrit... "En parler me semble un peu difficile... En 1991, nous sommes trois au travail" - et deux seulement disponibles pour répondre à des animations ou débats. Cependant, la dernière Conférence de presse, avec le Rnca, pour le passage de P. Lafont, prêtre français vivant à Soweto depuis 8 ans, a réuni de nombreux journalistes.
Jacqueline a été attaquée, matraquée, hospitalisée, il y a un an, le 18.01.1991.

b) Les Comités. L'apartheid et les problèmes d'Afrique du Sud continuent à sensibiliser nos militants. Jacqueline cite: Bègles, Nantes, Mont de Marsan. Notons encore: à Saint-Nazaire, intervention au Lycée A.Briand, et à Nantes films-débat (octobre 1990).
- A Montpellier, film et débat (28.11.90) - à Orthez, également, avec "Une saison blanche et sèche"
- A Saintes, protestation contre la levée, jugée prématurée, des sanctions (1991).
- A Angoulême, Maria Alexander le 20.02.1991.
c) Cependant, il semblerait que les actions anti-apartheid soient moins nombreuses que dans les périodes précédentes:
- faiblesse de la Commission?
- évolution de la situation qui incite moins à se mobiliser?
- mais aussi, peut-être, sensibilité croissante à d'autres oppressions injustes en Afrique en particulier (noire ou blanche): Zaïre, Sahara, etc... On constate que les questions africaines retiennent l'attention:
- Exposition à Oloron sur "jouets africains"
- Exposition à Dunquerque: Les Comores
4. Noirs et Indiens d'Amérique.
Le MRAP a eu longtemps une Commission spécialisée. Elle n'existe plus. Les Comités ne sont pas démobilisés pour autant, et deux "anniversaires" nous sollicitent:

- le Bicentenaire de l'abolition de l'esclavage (septembre1991)
- pour cette année 1992, le 500e de la Découverte de l'Amérique.
- Le C.L. de Pau à réalisé une exposition "l'abolition de l'esclavage" qui a circulé à Orthez, Mont-De-Marsan, Agen, Roanne.
- A Plaisir: exposition "Indiens d'hier et d'aujourd'hui"
- A Saintes, semaine prévue en ce printemps 1992 avec les amitiés franco-chiliennes.
- A Nantes, bien sûr (pays des négriers...)
Participation au collectif sur le 500e anniversaire.

5. Face aux oppressions, inégalités et misère du "TiersMonde".
C'est une série de problèmes auxquels le Mrap, dans son ensemble, se sensibilise de plus en plus.
- Dérive de sa lutte prioritaire contre le racisme? Certains se posent la question. En tous cas, pas une dérive de l'axe "Amitié entre les Peuples". Et si l'on regarde en profondeur, le lien avec le racisme ressort de deux manières:
1) L'exploitation des pays du "Tiers-Monde" par les pays développés, l'indifférence, voire le soutien à des régimes d'oppression, est bien une marque de mépris teinté de racisme ou de xénophobie - relent du colonialisme.
2) Le problème de l'immigration ne peut être séparé des situations de misère et de dictatures. Vouloir limiter l'immigration régulière ou clandestine est un leurre et une injustice tant qu'il y aura des dictatures et des famines. L'afflux

d'immigrés et de réfugiés-politiques et/ou économiques, il est bien difficile de faire le tri (et est-ce à nous de le faire?) continuera inexorablement. Endiguer les causes profondes de l'immigration exige l'aide du Tiers-Monde.

C'est donc normal que l'on trouve le MRAP présent, généralement là encore au sein de collectifs avec des Mouvements Humanitaires - en particulier pour l'abolition de la dette du Tiers-Monde.

- "Ça suffit comme ça",
Ex. : à Orthez, Comité qui signalait son échec sur le droit de vote, le droit d'asile et la double peine; il enregistre là un succès : une pétition contre la dette récolte 150 signatures. - Saint-Nazaire, avec un "contre-sommet" à la Maison du Peuple de la Baule - contre la politique française en Afrique.

Remarque générale sur les parties II et III
Toutes ces actions et réflexions menées avec d'autres :

- soit en collectif - permanents ou ponctuels
- soit par des échanges de vue et des réunions de travail - posent la question du rôle spécifique du MRAP - et de son image de marque, dans le monde associatif, auprès des Pouvoirs publics, auprès d'instances "morales".
- le fait qu'un des dirigeants du MRAP, Alain CALLES, ait été plus spécifiquement chargé des "relations extérieures" a certainement permis de mieux situer nos relations avec nos partenaires... et de ne pas être oubliés dans certains cas. Citons, son rapport : "Engager uniquement nos forces dans des démarches communes et par conséquent sur des plates-formes réduites à un dénominateur commun, appauvrit la promotion des valeurs que nous animent".

Bref, union sans fusion ni confusion : - mais en revanche : "il est remarquable que le Mouvement bénéficie d'une forte image de sérieux et de crédibilité". Dans le monde associatif, nous sommes "une force morale qui pèse beaucoup plus que ce que l'on pourrait supposer d'un Mouvement de 5 000 adhérents.

IV. EDUCATION - FORMATION - COMMUNICATION

Un travail qui englobe tous les domaines. Nous sommes bien convaincus, au MRAP, que lutter contre le racisme, ce n'est pas seulement, ni peut-être d'abord, combattre pour ou contre des lois. La législation d'un pays, et l'application des lois par la justice sont, certes, choses capitales. Mais ce sont les citoyens qui élisent ceux qui font les lois... et celles-ci votées, si elles se heurtent à l'opinion publique...

Le travail d'information et de formation de l'opinion est préoccupation constante dans toutes nos actions, nous avons pu le constater. La formation d'un esprit civique, et d'un éveil à tous les problèmes de justice du monde. Sans oublier, la formation... des militants et membres du Mouvement. L'action culturelle, l'ouverture aux cultures minoritaires ou différentes entre dans ce volet.

A) Formation de l'opinion à travers de grandes manifestations

- on pourra dire que toutes les manifestations publiques ont, outre leur cible précise, cet objectif d'éveiller, informer sensibiliser l'opinion.
- Plus précisément:

- . Les Assises pour l'égalité du 09/12/1989, avec 4 thèmes : logement et condition de vie - Education - Droits civiques - Police et Justice.
- . Le Colloque de Nice sur l'Identité 01/12/1990

- . Les campagnes pour une laïcité ouverte : question sous-jacente dans toute "l'affaire des foulards" - les contacts et dialogues avec les "forces morales" pour promouvoir l'idéal

humaniste : Eglises chrétiennes, juives, musulmanes, Grand-Orient, etc...

B) Les outils habituels :

- Commissions : Education, jeunes, communication
- L'organe du MRAP : *Différences*

1) La Commission Education joue un double rôle :

a) elle travaille à sensibiliser les consciences, les jeunes en priorité, aux Droits de l'Homme, à l'antiracisme, à l'amitié entre les peuples - en lien avec divers organismes ou organisations : UNESCO, UNICEF, CEFISEM, CNAL, etc... Elle répond à des demandes d'intervention, documentation (écoles, associations, C.L.). Elle a confectionné une mallette pédagogique.

b) Mais elle intervient aussi quand le droit à l'éducation ou à l'instruction est bafoué. Ainsi, dans l'affaire de Montfermeil, c'est elle qui a déclenché la première manifestation, et participé à celles qui ont suivi. - De même à Paris, avec le Comité des XIX-XX arrondissements, pour les 140 enfants non-francophones. - La Commission a organisé, à Montfermeil encore, "Les Assises pour l'égalité à l'école", avec la FEN, le FCPE, le SGEN-CFDT, et les associations locales.

2) La Commission "Jeunes". Elle renaît de ses cendres le

29.01.1991 et choisit 3 axes :

- 1) Facultés et lycées
- 2) Liaison entre adhérents jeunes
- 3) Cités de banlieue et jeunes non scolarisés.

Dès le 21 mars 1991, Conférence-débat ; "De Prétoria à Sarcelles, comment lutter efficacement contre le racisme aujourd'hui? Tout au cours de 1991, présence à des fêtes, tenue de stands.

3) La Commission "Communications" : un catalogue impressionnant... joint en annexe.

4) Différences dans ses deux formules :
- Magazine trimestriel - riche en documentation
- Bulletin mensuel, qui absorbe maintenant la "Lettre du Secrétariat".

5) Les Comités. On note très généralement :

- Souci de présence aux milieux scolaires et universitaires.
- Défense du droit à l'école : jeunes de l'immigration, enfants des Gens du Voyage.

- Souci de formation à tout-âge... militants et grands public, par débats-exposition, films. Nous renvoyons à l'aperçu donné dans les différents secteurs. Les membres de la Direction Nationale sont très souvent appelés, ainsi que des personnalités du Comité d'Honneur. (A. Jacquard très demandé, mais calendrier rempli pour 1992)

- Des Comités mettent en place des Commissions "Formation" : ex. : Saint-Nazaire.
- Souci de développer la convivialité, le "vivre ensemble" par participation aux fêtes locales, de ville, de quartier.

Une citation à 2 Comités de petites villes :

- Marmande 21 mars 1991. Fête multiculturelle et exposition : "Racisme, science et immigration" visitée par un millier d'élèves.
- Crépy-en-Valois - Comité créé en décembre 1990 : expo. à la M.J.C. - film débat (Tête de Turc) avec 200 collégiens.

V. UN ESSAI DE REFLEXION SUR LE FONCTIONNEMENT DE NOTRE MOUVEMENT

Faut-il d'abord affirmer et souligner le positif contre les pessimismes et les découragements. Le positif. Certes, "construire l'égalité", programme du Congrès 1989 était fort ambitieux. Aucun militant n'a eu la naïveté de croire qu'on y parvien-

drait seul. On aurait pu espérer une avance plus grande.

En France. Les scores de Le Pen - spécialement en Région Parisienne, et en banlieues ouvrières. Les conflits, oppressions, inégalités qui perdurent; des peuples opprimés qui se libèrent mais deviennent à leur tour oppresseurs de leurs minorités... tout cela montre que nous sommes toujours loin du but.

. Et pourtant, c'est vrai que le Mrap a travaillé - pour sa part, et avec d'autres - et que son rôle est semble-t-il plus important que ne le laisserait penser le nombre restreint de militants : cela a été dit sur le plan international, et sur le plan des relations dans le monde associatif.

Il faut souligner : la présence de nos militants sur le terrain - et à peu près sur tous les terrains qui relèvent de notre combat... voire même un peu au delà de ses frontières strictes...

- Les liens tissés avec d'autres organisations : Mouvement nationaux ou internationaux de défense des Droits de l'Homme - Associations locales, Maisons de Jeunes, écoles, etc...

- . Le souci des Comités de préserver et le pluralisme et l'unité du Mouvement (par exemple : dans les tensions provoquées par la Guerre du Golfe).

- . Le souci de formation.

En négatif. Nous souffrons, sans doute, comme d'autres (comme les partis politiques et les syndicats) d'une certaine défiance ou méfiance envers les "grandes" ou les "vieilles" organisations, trop classiques, trop structurées...

Nous ne faisons pas de triomphalisme. Nous assumons nos déficits propres.

Les Fédérations et Régions : des instances encore... en enfance
Nous avons reçu un rapport de région Languedoc-Roussillon et 8 rapports de fédérations.

1) L'unique rapport de région mentionne : les intérêts que présente un travail au niveau régional : être plus près de problèmes locaux - mener des réflexions et actions communes - prendre des positions, après concertation, sur le plan régional. - Mais aussi des réticences : crainte de l'alourdissement par une structure supplémentaire, question financière des déplacements...
- La rencontre dite "régionale" de février n'a en fait réuni que des représentants de 4 comités du même département, l'Hérault (3 autres départements invités...) et l'Hérault n'a pas abouti à créer une Fédération départementale. Conclusion : Pas mûrs pour une structure formelle régionale. Cependant 5 assemblées régionales (à notre connaissance) avant le Congrès.

2) Les Fédérations

. Certains rapports (Yveline, Oise...) mentionnent : la Fédération n'existe que sur le papier.
. Dans les Pyrénées-Atlantiques : un rapport de Fédération 4 rapports de Comité, et pourtant on note : "Chaque Comité est actif, mais sans coordination avec le voisin, si bien que les campagnes nationales ne sont pas prises en compte, faute de moyens en militants et de concertation. (peut-être un peu pessimiste - puisqu'une exposition de Pau a circulé ailleurs...). Cependant à l'Assemblée du 19.10.1991 on maintient une structure fédérale et on compose un Bureau avec un membre de chaque Comité.
. Dans le Vaucluse, un Bureau Fédéral se réunit régulièrement - avec 12 membres pour 6 Comités. Une permanence juridique de Fédération. Un colloque "immigration et insertion en Vaucluse".
. Dans les Bouches-du-Rhône, des délégués participent à la cellule préfectorale contre le racisme.
. Des Fédérations ont leur bulletin : INFO MRAP 13 DROIT ET LIBERTE en Vaucluse (100 exemplaires) - VIE DU MRAP en Haute-Vienne - LE PONT TRANSCOLEUR en Loire-Atlantique.
. La Seine-et-Marne pose la question des adhérents

isolés. Nombreux, rattachés, pour la forme à un Comité.

Quelques réunions par an... jugées au début inutiles... se révèlent fructueuses.
. Moselle : Rencontres régulières avec 3 personnes par Comité.

Conclusions provisoire. Nous avons donc au moins quelques exemples de Fédérations qui servent à quelque chose - De quoi encourager dans cette voie.

3) Les Commissions dans le Mouvement

1) Les Commissions et la Direction du Mouvement (ou : dans la Direction du Mouvement)

. La question de ces relations est principalement posée dans le rapport de la Commission "immigration" - en raison peut-être de son importance; et des problèmes en cause. Tout le mouvement, en somme, étant impliqué dans les problèmes d'immigration, le rapport comporte 4 pages 1/2. En page 4, "Relations avec le S.N. : "Comme les liens n'existent pas de façon assez naturelle, ceci a provoqué pas mal de difficultés et de discussions".

- Demande de préciser le rôle de la Commission. Peut-être faudrait-il alors poser aussi : mieux préciser le rôle de toutes les Commissions... Une Commission (qui se réunit toutes les 3, 4, ou 5 semaines), ni même son bureau, si elle en a un, ne peut être une Commission de travail de Secrétariat (p.5 du rapport cité de la C.L.).

. A la page 2 de son rapport, la C.L. émettait cette autre critique : "Souvent, le C.N. et le B.N. adoptent le principe d'une multiplicité d'actions, qui sont présentées en vrac aux C.L. sans proposer de priorités, laissant ces derniers choisir à la carte"... Et l'on espère que le Congrès apportera les corrections nécessaires.

. Que disent les autres Commissions?
- La Commission "apartheid" déplore le "manque de sous"
- La Commission "Communications" fait état du refus de certains projets par le Secrétariat (une émission à T.F.I., un badge), ou de l'impossibilité de fournir les documents en temps nécessaire.
- Quant à la disparition de la Commission "Indiens et Noirs d'Amérique", elle nous pose la question : Est-ce qu'une Commission peut-être l'apanage... d'une personne?

2) Les Commission et la base du Mouvement.

Du côté des Commissions
. Plusieurs Commissions jugent que leurs appels ou incitations n'ont pas assez d'échos.
. La Commission "Education" - Un manque de retour aux demandes. Ex. : Nombreux sont ceux qui avaient coché la case "éducation" sur leur carte d'adhérents. Questionnaire à tous ces participants potentiels. 4 réponses...
- De même, à Paris, avec le Comité des XIX-XX arrondissements, pour les 140 enfants non-francophones.

- La Commission a organisé, à Montfermeil encore, "Les Assises pour l'égalité à l'école", avec la FEN, le FCPE, le SGEN-CFDT, et des associations locales.

2) La Commission "Jeunes". Elle renaît de ses cendres le 29.01.1991 et choisit 3 axes :

- 1) Facultés et lycées
- 2) Liaison entre adhérents jeunes
- 3) Cités de banlieue et jeunes non scolarisés

Dès le 21 mars 1991, Conférence-débat : "De Prétoria à Sarcelles, comment lutter efficacement contre le racisme aujourd'hui ?"
Tout au cours de 1991, présence à des fêtes, tenue de stands.

3) La Commission "Communications" : un catalogue impressionnant... joint en annexe.

4) Différences dans ses deux formules :

- Magazine trimestriel - riche en documentation
- Bulletin mensuel, qui absorbe maintenant la "Lettre du Secrétariat".

5) Les Comités. On note très généralement :

- Souci de présence aux milieux scolaires et universitaires.
- Défense du droit à l'école : jeunes de l'immigration, enfants des Gens du Voyage.

- Souci de formation à tout-âge... militants et grand public, par débats-expositions, films. Nous renvoyons à l'aperçu donné dans les différents secteurs. Les membres de la Direction Nationale sont très souvent appelés, ainsi que des personnalités du Comité d'Honneur.

(A. Jacquard très demandé, mais calendrier rempli pour 1992)

- Des Comités mettent en place des Commissions "Formation" : ex. Saint-Nazaire.
- Souci de développer la convivialité, le "vivre ensemble" par participation aux fêtes locales, de ville, de quartier.

Une citation à 2 Comités de petites villes :
Marmande 21 mars 1991. Fête multiculturelle et exposition : "Racisme, science et immigration" visitée par un millier d'élèves.

- Crépy-en-Valois - Comité créé en décembre 1990 : expo. à la M.J.C. film débat (Tête de Turc) avec 200 collégiens.

4) Les Commissions et la base du Mouvement

Du côté des Commissions
. Plusieurs Commissions jugent que leurs appels ou incitations n'ont pas assez d'échos.

. La Commission "Education"
- Un manque de retour aux demandes. Ex. : Nombreux sont ceux qui avaient coché la case "éducation" sur leur carte d'adhérents. Questionnaire à tous ces participants potentiels. 4 réponses...
Ex. 2 : sollicitation par Lettre du Secretariat aux C.L. sur leur activité dans ce domaine. Aucune réponse. Et pourtant, nous avons constaté que nombre de C.L. mènent des actions dans ce domaine... Pourquoi ce dédain, ou cette ignorance, d'une Commission nationale?

Ex. 3 : par la même voie, demande sur l'accueil d'enfants non-francophones. Seul le C.L. d'Avignon. Bref, la Commission vit plutôt mal, car ne peut jouer son rôle de coordination et transmission.
. La Commission Antisémitisme et Néo-nazisme : le peu d'échos des C.L. à l'annonce de 50 points de débats sur l'Extrême-droite (alors que là aussi les actions sont multiples...)
. Apartheid : depuis 1989, la responsable a eu à répondre à ... 4 demandes de renseignements.
. T.G.V. : beaucoup des 80 correspondants sont très silencieux... certains très réguliers.

Du Côté des Comités locaux
Quels rôles jouent pour eux les Commissions ? Les rapports n'en parlent pas tellement...
. Soissons fait état de ses relations... toutes neuves avec la Commission T.G.V.
. Sallanches parle d'une commande de l'agenda A.N.C. préparé par la Commission Apartheid.
Nantes a fait appel à Jacqueline Grunfeld en octobre 1990.

. Lille-Roubaix-Tourcoing : lance (fin 89) 3 commissions : Education; Immigration; Extrême-droite, mais ne mentionne pas un lien avec les Commissions nationales correspondantes.

En Région-Parisienne, où évidemment des membres peuvent participer physiquement aux réunions. Boulogne-Billancourt mentionne un représentant à "antisémitisme" et un à "immigration".
Saint-Denis : 4 participent à "immigration".

En Région-Parisienne, où évidemment des membres peuvent participer physiquement aux réunions. Boulogne-Billancourt mentionne un représentant à "antisémitisme" et un à "immigration".
Saint-Denis : 4 participent à "immigration".

Plaisir ne mentionne pas que son responsable est aussi co-responsable de la Commission T.G.V. : c'est sans doute trop évident.

Conclusion :
Du silence de la plupart des C.L. sur les Commissions, on ne peut conclure à un désintérêt. Mais ce que déplorent les Commissions, inquiète davantage : indice d'un dysfonctionnement. Les Instances dirigeantes : Présidence - S.N. - S.G. B.N. et C.N.

LA PRÉSIDENTE :

Il semble que son fonctionnement ait laissé à désirer.

- D'une part quant à sa collégialité
- D'autre part quant à sa coordination avec le S.N.
- Chaque Président était chargé d'un grand secteur d'intervention. Sans en avoir vraiment les moyens, la question a été posée : Faut-il maintenir une Présidence collégiale ?

Il a semblé au B.N. que les avantages l'emportaient sur les difficultés : Cette Direction collégiale est d'abord une bonne expression du pluralisme du Mouvement. D'autre part, le titre de Président donne une autorité de représentation : ainsi pour Charles P. à la Commission Nationale des Droits de l'Homme.

LE SECRÉTARIAT NATIONAL

aurait fonctionné de façon satisfaisante. Sur 12 membres, 7 habituellement aux réunions hebdomadaires.

Cependant, il est des postes défaillants : secteur juridique, relations avec les médias. Surtout, "tache lourde, contraignante et polyvalente". En principe, le S.N. est organe exécutif des décisions du B.N. et du C.N.; en fait, dans bien des cas, il est organe de décision - et de plus "bouchetrou" dans tous les domaines, en particulier dans les tâches de gestion.

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

il a, de son propre avis, "une tâche passionnante". Mais aussi des obligations lourdes, et des moyens limités : en temps (mi-temps), en moyens matériels et financiers.

Le poids de la gestion, de l'organisation humaine et matérielle du siège repose trop sur lui et le S.N. permanent, Norbert H.
Pour le suivi de l'actualité, manque d'un véritable service de presse.

BUREAU NATIONAL ET CONSEIL NATIONAL

Le B.N. s'est réuni 13 fois. Il a joué son rôle de réflexion sur les orientations.
Le C.N. s'est réuni 8 fois. Il a été une instance d'information sur les actions, campagnes et orientations du Mouvement, plus que l'instance de décision que les statuts lui confèrent.

Des questions posées là-aussi. N'y a-t-il pas leur poids des structures, multiplications des instances ? Une suggestion d'une seule instance : BN ou CN Mais au dernier B.N. Cette réflexion :

- . De toutes façons, une modification des structures n'appartient pas au Congrès, mais à une assemblée générale.
- . Et faut-il (une fois de plus) modifier les structures, ou plutôt veiller à un meilleur fonctionnement de chaque instance, à leur harmonisation et coordination ?

DERNIERE ET GRAVE QUESTION :

Le développement du Mouvement - pour les chiffres comparatifs (comités, adhésions), renvoi au tableau établi par P-M. Danquigny - a-t-il été la "priorité des priorités" ?

RAPPORT D'ACTIVITÉS

La Commission "Développement" prévue au Congrès de Grenoble s'est réunie 3 fois dans la foulée (25/11/89; 12/01/90; 27/04/90) puis s'est interrompue.

Le 27/04/90, 7 régions sur 23 étaient représentées - et la rencontre prévue en septembre 91 s'est sol-dée par un échec.

L'exécutif du Mouvement est au service des C.L. et du travail sur le terrain - mais le développement du Mouvement ne dépend-il pas essentiellement de ce travail des C.L. ? Rappelons cependant ces avis de nos représentants aux instances internationales et aux relations avec les organisations : le Mrap "gère" plus que ces 5000 adhérents... Ce qui n'est pas une raison de s'en contenter...

"EN GUISE DE CONCLUSION" ...

OU "SANS CONCLUSION"

On peut difficilement clore ce travail sans faire état d'un document tout frais .

Le rapport annuel 1992 de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme .

- Ce rapport contient des constats alarmants : Ainsi l'augmentation en 1991 des actes racistes recensés par la police (91 contre 72 l'année précédente) .

Mais surtout la généralisation d'une "xénophobie de masse", d'une "antipathie croissante à l'égard des étrangers" - et pas seulement des étrangers, mais de tous les éléments catalogués "différents". puisqu' au palmarès de cette antipathie, derrière les Maghrébins, viennent les Tsiganes, puis les Noirs, les Asiatiques, les Juifs...

- Le rapport invite aussi à une autocritique: les politiques... les médias... et antiracistes:

- Nous ne refusons pas au Mrap l'autocritique - et nous pensons que ce Congrès n'en aura pas peur. Dans une interview à "Différences" (2/92), Norbert Haddad, déclarait: "Nous n'avons pas renouvelé nos modes et moyens d'actions" et attendons du Congrès une réflexion et une politique ambitieuse à ce point de vue .

- Toutefois, il semble que nous n' ayons pas à rougir de nos analyses, sur 2 points au moins : Nous n'avons jamais isolé le phénomène "Montée du racisme" de son contexte de crise économique, sociale, politique, morale - qui lui fournit un terreau d'éclosion favorable (qui n'est pas spécifique à la France).

Nous n'avons jamais séparé non plus le phénomène des flux-migratoires contraints et forcés du contexte d'oppressions et de misère dans le Tiers-monde - et d' exploitation par les pays riches .

Ces phénomènes de grande ampleur débordent le champ d'action propre d' un Mouvement comme le Mrap. Nous n'avons pourtant pas à baisser les bras .

Avec l'ensemble des Ong avec tout ce que comporte de richesse de solidarité le Mouvement associatif en France, nous ne renonçons pas à agir sur les conditions de vie, sur les mentalités, par une conscience civique aux dimensions du monde.

A vous de juger s'il est à la hauteur du combat plus que jamais nécessaire contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples

- AUJOURD'HUI... ET DEMAIN.

3615 Mrap :

Depuis le 16 avril, vous pouvez de nouveau consulter le serveur télématique du Mrap. Au menu :

"Qui sommes-nous?", "Contacts" (adresses des CL), "Communiqués et Rdv", "Activités" (présentations des commissions nationales) "la PJ" (avec des fiches par thèmes et un rappel de l'actualité), "Différences".

Création prochaine de boîtes aux lettres pour les CL.

Différences

89, rue Oberkampf
75543 Paris Cedex 11
Tél. : 48.06.88.00
Télécopie : 48.06.88.01

Directeur de la publication

Mouloud Aounit

Gérant bénévole

Martial Le Nancq

Rédactrice en chef

Cherifa Benabdessadok

Journaliste

Isabelle Avran

Chargée de communication et de promotion

Mélina Gazsi

Publicité

au journal

Abonnements

Isabel de Oliveira

Conception, mise en page

Jean-Guy Vizet

Tél. : 46.63.76.53

Impression

Montligeon

Tél. : 33.83.80.22

Commission paritaire

n° 63634 ISSN 0247-9095

Dépôt légal 1992-07